



Des idées pour transmettre
Si on restructurait les fermes ?

Édito

Ce livret, qui présente les enseignements de cette étude, n'a pas de vocation prescriptive. Il est conçu comme un partage d'expériences. C'est une base pour engager et approfondir la réflexion sur l'accompagnement à la transmission dans vos territoires, inspirer de futures actions et partenariats pour les faciliter.

Les femmes sont bien présentes dans cette étude, elles représentaient la moitié des enquêtées. Cependant, pour ne pas surcharger cette lecture, nous avons fait le choix de ne pas féminiser l'ensemble du document. Il est entendu que nous utilisons les mots « paysans » pour « paysans et paysannes », « agriculteurs », pour « agriculteurs et agricultrices » et « cédants » pour « cédantes et cédants ».

Dans le milieu agricole, transmettre est un passage et une responsabilité. Mais ce dernier projet pour l'exploitation est avant tout une rencontre humaine, celle de deux projets de vie nouveaux pour le cédant(s) et le(s) repreneur(s). Du côté des politiques, il s'agit donc de faire coïncider les attentes et projets des deux parties en s'adaptant au contexte local de l'exploitation. Or, pour qu'aboutissent ces projets, il faut se donner le temps et mettre en place des moyens humains d'accompagnement. Car s'il existe depuis longtemps des incitations économiques ou fiscales, la poursuite de la baisse du nombre de chefs d'exploitations montre bien que ce n'est pas ces incitations qui font « déclic » chez les cédants.

Chacun doit prendre conscience de l'impact des non-transmissions sur les territoires ruraux et périurbains, tout autant qu'au niveau national : agrandissement, capitalisation, perte d'emploi, désertification rurale, agriculture non résiliente face au changement climatique. Agriculteurs, organisations professionnelles agricoles, collectivités, citoyens, tous les acteurs de la transmission ont aujourd'hui une responsabilité pour convaincre les agriculteurs de leur entourage de l'importance de transmettre. Ainsi nos territoires seront le reflet d'une vraie transition agricole au service d'une économie sociale et environnementale.

Ce livret ouvre le champ des possibles sur la transmission et la reprise de fermes existantes : nous le consacrons aux transmissions-restructurations qui privilégient l'économie d'intrants, le partage du capital et l'augmentation d'actifs agricoles.

Par le partage de ces expériences, nous espérons contribuer à une meilleure prise en compte du changement de production et d'organisation dans l'accompagnement à la transmission-reprise, mais aussi inspirer les paysans et paysannes, d'aujourd'hui et de demain.

Sommaire

Vous souhaitez repérer la ferme, l'initiative ou les thématiques qui vous intéressent ? Reportez-vous à la carte page 9



Introduction	p.4
<i>Pourquoi s'intéresser à la transmission-restructuration ?</i>	



Émergence de l'idée d'installation - transmission	p.14
<i>Déconstruire ses représentations... Comment envisager différents futurs possibles pour sa ferme ?</i>	



Premier pas : Construire sa réflexion	p.42
<i>Comment s'y prendre pour faire de la restructuration une option crédible : différentes façons... à chacun la sienne !</i>	



Mettre en œuvre son projet	p.62
<i>Gérer, adapter et repenser des bâtiments agricoles pour transmettre et reprendre les fermes</i>	



Passer le relais : Transmettre et s'installer	p.78
<i>Des dispositifs fonciers facilitateurs de la restructuration des fermes</i>	



Conclusion	p.90
<i>Acteurs</i> p.92	
<i>Sigles</i> p.94	
<i>Crédits</i> p.95	

Ce que l'on entend par « transmission »

> **La transmission se définit en premier par son objet, ce que l'on fait passer :** tout ou partie des biens, à un ou plusieurs repreneurs, avec ou non des évolutions sur les caractéristiques de la ferme. Transmettre, c'est aussi faire vivre des compétences, des savoir-faire spécifiques, l'expérience du cédant ou encore l'histoire d'un lieu, de la ferme.

> **Ces transmissions se définissent aussi par les personnes qui la font vivre.** Des rencontres entre des individus qui ont chacun leur histoire, leur parcours singulier, leur réalité, leur vision du métier d'agriculteur et cheminent jusqu'à trouver un accord pour la réalisation de leur projet. Pour le cédant, il s'agit de trouver le bon équilibre entre évaluer la faisabilité du projet du ou des repreneurs, par rapport à ses propres besoins et laisser place au changement.

> **Transmettre, c'est trouver des compromis !** Transmettre, c'est donc aussi une interconnaissance cédant/repreneur(s), avec une considération et un respect de ce que chacun

défend. Elle permet au porteur de projet de faire ses choix en bonne connaissance de cause, et permet au cédant de passer le relais sereinement.

> **Transmettre, ce n'est pas qu'une question de vente ou de viabilité économique.** C'est penser à une viabilité environnementale et sociale, en réfléchissant au renouvellement voire l'accroissement du nombre d'actifs agricoles sur son territoire. C'est œuvrer à une agriculture avec des paysans nombreux et bien intégrés dans leur territoire ! Pour le cédant, il s'agit notamment de trouver le bon équilibre entre évaluer la faisabilité du projet du (des) repreneur(s) et laisser place au changement. Le cédant a ici un rôle déterminant pour repérer les vigilances, tout en laissant la porte ouverte à de nouvelles pratiques.

> **Transmettre est un processus complexe, propre à chacun, et à considérer comme un tout, avec des dimensions humaines, matérielles, financières, techniques.** Et tout cela prend du temps ! Plusieurs années peuvent s'écouler

entre une première pensée et le moment de transmettre. Ce temps est nécessaire pour « mûrir » le projet. Chaque cédant vit sa transmission à son rythme, avec les personnes dont il s'entoure. À titre indicatif, la première étape, l'émergence de la question « *vais-je transmettre ?* », peut arriver 10 ans avant la date de départ. Pour se laisser le temps de construire et mettre œuvre son projet de transmission, 5 à 7 ans peuvent être nécessaires. Transmettre, c'est se donner le temps de bien vivre tous ces changements !

Clé de lecture du livret

—

Le schéma ci-contre a été adapté aux parcours de transmission-restructuration. Chacune des étapes font l'objet d'un chapitre.



Passer le relais : Transmettre et s'installer : p.78

- > Je facilite l'arrivée des repreneurs et fête ma transmission
- > Suivi administratif, fiscal, juridique
- > Ajuster mon calendrier de départ avec celui du repreneur

Outils

Protocole d'accord ou charte d'engagement, je préviens mon propriétaire, signature des baux et autorisation à exploiter, convention de stockage foncier



Mettre en œuvre son projet : p.62

- > J'anticipe des changements sur ma ferme
- > Je rencontre des repreneurs
- > J'évalue la ferme, je choisis ce que je vends/conserv
- > Comment gérer et adapter mes bâtiments ?
- > Quels seront les impacts de tels équipements ou aménagements pour le repreneur ?

Outils

RDI, moyen de diffusion d'annonces : journaux, notaires, plateformes d'annonces foncières. Veille foncière citoyenne, carte des fermes à vendre par territoire, accompagnement sur le bâti (Atelier Paysan)

Émergence de l'idée d'installation et de transmission : p.14



- > Quel avenir pour ma ferme
- > Ma ferme est-elle transmissible ?
- > Quand transmettre ?
- > Comment transmettre ?
- > Quels sont les futurs possibles de ma ferme ?
- > Quelles sont les différentes façons de transmettre à un collectif ?

Leviers/Outils

Café installation, Visite collective de fermes, du type « s'installer en maraîchage sur une ferme d'élevage » pour sensibiliser repreneurs et cédants, animation type champs de possibles (scénarios de transmissions), témoignages



Premier pas : Construire sa réflexion : p.42

- > Quelles autres activités pourrais-je accueillir sur la ferme ?
- > Quelles collaborations sont possibles ?
- > Combien de personnes pourraient travailler sur la ferme ?
- > Comment mettre en avant ma ferme pour ne pas fermer les possibilités ?

Outils

Formation, diagnostic transmissibilité, Bilan MSA, évaluation des besoins, stage, journée cédant/repreneurs durant les formations « préparer sa transmission »

LE CHEMIN DE L'INSTALLATION ET DE LA TRANSMISSION

Pourquoi s'intéresser à la transmission-restructuration ?





/ Restructurer ? Et pourquoi pas transformer, reconfigurer ou reconvertir ?

> Dans un contexte de départs nombreux et d'inadéquation entre les attentes des cédants et des nouveaux agriculteurs, la moitié des fermes « transmises » est restructurée (agrandie, abandonnée, réorientée). Si nous actons la nécessaire évolution d'une partie des fermes à la transmission, nous avons à cœur de nous réapproprier ce terme de restructuration pour qu'il ne soit plus synonyme d'agrandissement (40 % des terres libérées par un départ) ou d'abandon des fermes. Pour qu'il résonne désormais comme une option possible pour la reprise des fermes existantes et leur évolution, pour des emplois nombreux, des pratiques respectueuses du vivant et en faveur d'une autonomie décisionnelle et financière des paysans. Autant de changements en accord avec les attentes sociétales envers l'agriculture !

> **La transmission-restructuration est donc une des formes de transmissions possibles.** Elle implique une réorientation (de façon cumulative ou non) :

- > de la conduite de l'activité,
- > de la production principale,
- > de l'usage des terres et des bâtiments.

> Ainsi, dans ce livret, nous parlons de transmission-restructuration. Cette option constitue une motivation pour l'agriculteur en fin de carrière et un avantage pour le repreneur. C'est aussi un double levier d'accélération de la transition agricole : faire évoluer les pratiques tout en installant plus d'actifs. En effet, **la restructuration que nous évoquons est une réorientation de la ferme qui maintient ou démultiplie** les fermes en agriculture durable, paysanne et citoyenne et le nombre d'actifs agricoles et d'emplois de qualité.

C'est donc une restructuration des fermes à contresens de la modernisation agricole « classique ». Elle ne peut pas être associée à une logique de surendettement, qui contribuerait à produire toujours plus, sur des fermes toujours plus grandes avec moins d'agriculteurs.

Méthodologie et parti pris

Pour des reprises de fermes et des paysans nombreux, nous considérons, à InPACT, que les fermes doivent aussi se transmettre autrement qu'à l'identique. Nous partons également du principe que, dans un contexte d'inadéquation, c'est en partageant le capital existant, en retrouvant de l'autonomie, de l'emploi et, si besoin, de la diversité dans les activités de la ferme, qu'une restructuration peut être au service d'une agriculture durable, paysanne et citoyenne.

> **Notre intention est d'ouvrir le champ des possibles aux agriculteurs**, aux porteurs de projets, au législateur, en s'inspirant de fermes transmises et reprises dans cet esprit d'évolution.

> **Notre regard sur la restructuration est porté sur l'avant, le pendant et sur l'après-transmission**, celle-ci étant appréhendée comme un processus. Son accompagnement est itératif, car certains besoins reviennent à plusieurs reprises durant le processus de transmission. Chaque phase de l'accompagnement est une opportunité d'ouvrir le champ des possibles !

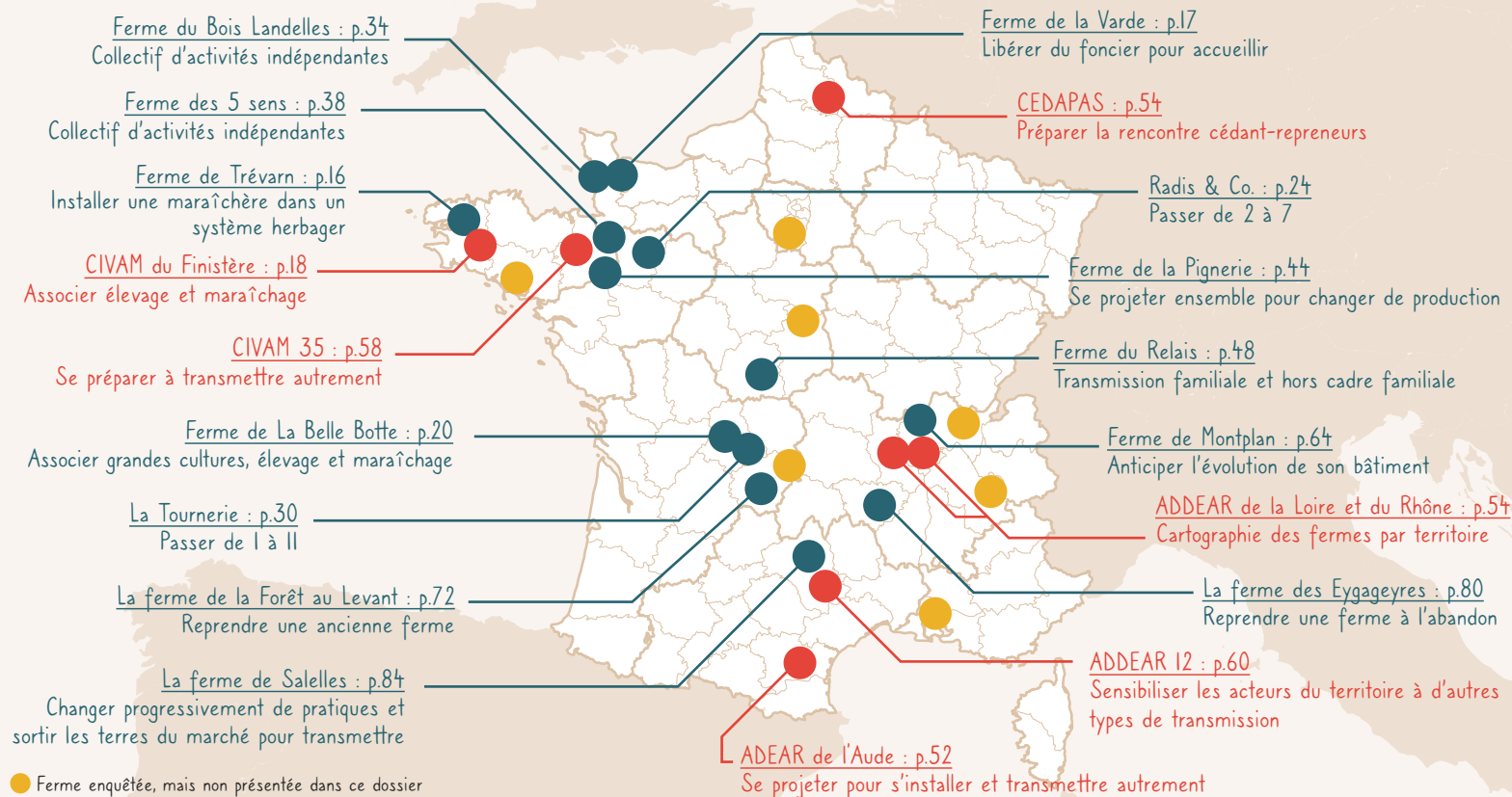
> **Par souci de proposer un repère méthodologique**, le plan du livret présente une logique de progression d'un projet, de la première pensée jusqu'à la finalisation de la transmission (voir aussi le schéma p. 9). Les apports de ce livret sont cependant à repositionner en fonction de ce dont le repreneur ou le cédant aura besoin pour avancer. Enfin, nous abordons différents thèmes, non exhaustifs, à travers la pratique des réseaux de développement agricole et rural impliqués dans ce travail : les relations humaines et l'analyse des discours ; le pilotage des projets de reprise/transmission dans une dynamique d'économie sociale et solidaire ; une approche du foncier et des bâtiments dans une logique de non-spéculation et de faire soi-même.

Panel des enquêtées

—

Ce document s'appuie principalement sur une étude approfondie de 17 cas de transmission-restructuration (qui concernaient 21 exploitations avant restructuration et 28 après) où nous nous sommes entretenus auprès des cédants et des repreneurs. Il s'appuie également sur 3 cas complémentaires et sur sept initiatives de sensibilisation et d'accompagnement menées par des associations locales du Pôle InPACT (cf carte page 5).

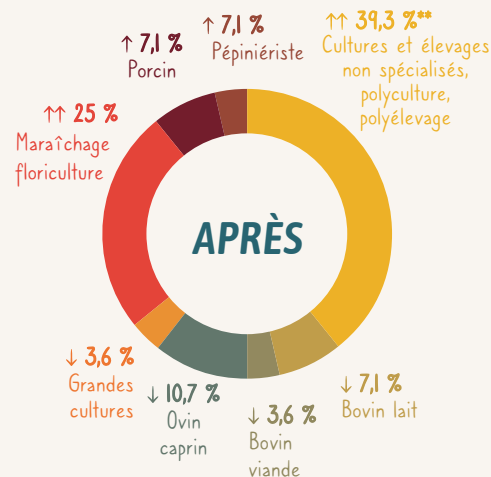
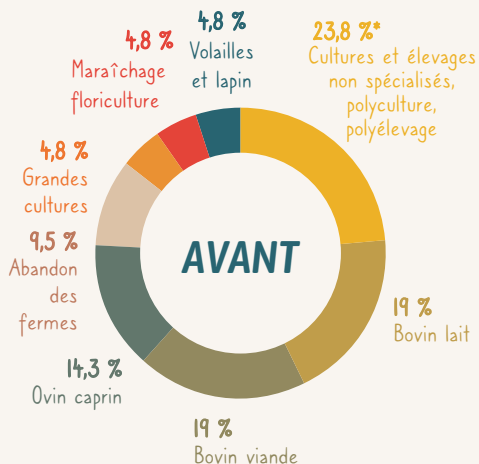
Fermes et initiatives présentées dans ce livret



Évolution des fermes enquêtées

Avant et après transmission-restructuration

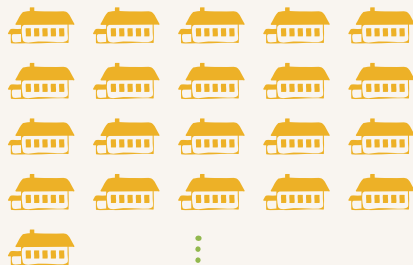
Productions principales des fermes



* Détails des ateliers des fermes en polyculture-élevage : 2 poules pondeuses, 1 mixte allaitant

** Détails des ateliers des fermes en polyculture-élevage : 1 mixte, 1 bovin lait, 1 porcin, 2 pondeuses, 3 bovins lait, 3 ovins-caprins, 3 maraîchers, 5 paysans-boulangers et 3 meuniers

Nombre d'exploitations AVANT



+7
fermes

Nombre d'exploitations APRÈS



Nombre de chefs d'exploitations AVANT



+32
paysans

Nombre de chefs d'exploitations APRÈS



ZOOM

/ Déconstruire nos représentations : Les éleveurs laitiers sur les Non Issus du Milieu Agricole (NIMA)

> Transmettre à une autre production ?

« Pourquoi pas » répondent les éleveurs interrogés. Et si c'était quelqu'un qui ne vient pas du milieu agricole ? Leur réponse est moins tranchée. Certains cédants sont prêts à accueillir le projet d'un repreneur NIMA, notamment parce qu'ils s'identifient à leur profil et aux problématiques qu'ils rencontrent dans leur installation. D'autres restent fermés à la possibilité d'installer un NIMA, face à la peur que « les banques ne suivent pas » ou parce qu'ils considèrent « qu'il faut être né dans le milieu agricole pour devenir éleveur ».

« Ce que je ne veux surtout pas, c'est des rêveurs.

L'autre jour, un gars est venu avec un projet d'élevage d'autruches, mais comme apport, il n'a rien du tout. Il a 24 ans, il est tout seul, ses parents ne sont pas du tout du monde agricole. Son projet est peut-être bien, mais ce n'est pas possible ».

Parce que restructurer les fermes dans une optique durable, paysanne et citoyenne bénéficie à l'économie agricole et rurale

/ Plus de paysans et de paysannes à surface égale

> Dans l'échantillon étudié, on constate qu'après transmission, à surface presque égale (les agrandissements ne peuvent pas toujours être évités), **il y a un tiers d'exploitations supplémentaires, deux fois plus de chefs d'exploitations et trois fois plus de salariés.** Par ailleurs, **deux fermes abandonnées depuis une vingtaine d'années** ont pu être reprises.

/ Une évolution des pratiques agricoles

> Après transmission-restructuration, toutes les fermes étudiées, y compris les conventionnelles (62 % des cas), **fonctionnent désormais avec des pratiques respectueuses du vivant** (et qui respectent par ailleurs le cahier de charges de l'agriculture biologique).

/ Insérer des activités non agricoles dans les corps de fermes

> **Un moyen de mieux valoriser les bâtiments et une opportunité pour les conjoints de créer leur activité économique.** L'insertion d'une activité non agricole n'est pas toujours prévue au départ du projet alors que les activités de services ou artisanales contribuent à valoriser des bâtiments ou espaces non utilisés. Cet aspect mérite d'être approfondi, d'autant plus que la pluriactivité au sein des couples d'exploitants est un phénomène croissant.

/ Préserver le bâti et le foncier agricole sur le long terme, mais aussi faciliter son accès financier

> **Les freins peuvent être d'ordre financier non seulement pour les repreneurs, mais aussi pour les cédants,** qui ont investi dans un outil de production et touchent de petites retraites. En attendant, une réflexion poussée sur la revalorisation des retraites et sur la création de contrats de transition, des solutions de portage du foncier, collectif, solidaire, à court ou long terme, existent. Les citoyens et les collectivités ont également un rôle à jouer non négligeable pour faire émerger des projets agricoles durables et pour faire du foncier un bien commun dont l'usage agricole est garanti.

/ Une contribution à la diversification agricole des territoires

> **Les repreneurs de l'étude se dirigent vers des productions moins tournées vers l'élevage spécialisé et plus vers la polyculture-élevage très diversifiée** (50 % des chefs d'exploitations de l'échantillon contre 24 % avant transmission-restructuration) et le maraîchage (18 % contre 5 % avant). Cette réorientation de la production de la ferme a une incidence pour le territoire, selon la spécialisation de son bassin de production. Les coopératives ou acteurs de la filière regardent parfois avec inquiétude ce type de reprises qui semble, de prime abord, fait pour les circuits courts. Cependant, ces changements de pratiques à la transmission se font aussi en lien avec les coopératives et les filières, surtout lorsque les agriculteurs sont satisfaits au niveau éthique et financier de leur organisation économique de transformation et de distribution.



Crédits photo : Réseau CIVAM



ZOOM

/ Déconstruire nos représentations : les NIMA sur les éleveurs laitiers

Une étude conduite par le CIVAM 35 Installation Transmission en 2018 explicite les éléments qui vont intervenir dans la construction du choix de production des NIMA et comment ces éléments sont incompatibles avec l'élevage bovin lait à partir de leurs représentations. Pour ces derniers, l'élevage bovin lait :

> **Ne répond pas aux finalités éthiques et politiques de leurs projets.** La production bovin lait représente l'industrialisation de l'agriculture et la pollution, tandis que le lait de vache n'est pas considéré comme un produit d'avenir.

> **Est incompatible avec le mode de vie souhaité** (rupture avec le travail salarié, temps disponible pour la famille et la vie sociale) : astreinte, routine quotidienne et annuelle (contrairement au maraîchage qui est saisonnier), faible niveau de vie.

> **Est inaccessible** : difficulté accrue d'accès au foncier et investissement financier lourd, difficulté d'acquérir les compétences nécessaires à la conduite d'un troupeau, poids des responsabilités vis-à-vis de l'animal.

> **Est moins bien accepté par l'entourage du NIMA contrairement à des productions végétales.**



○ Émergence de l'idée d'installation-transmission

Déconstruire ses représentations...

Comment envisager différents futurs possibles pour sa ferme ?



Pour que toutes les fermes soient reprises, nos certitudes doivent tomber, accompagnateurs comme institutions, cédants comme repreneurs. Or les freins qu'expriment les agriculteurs ou les porteurs de projet sont bien réels, notamment en terme financier.

> **Les fermes visitées correspondent rarement au projet rêvé.** Alors que de nombreuses fermes d'élevage spécialisées cherchent des repreneurs, nous observons que les porteurs de projet que nous accueillons et accompagnons ont majoritairement des projets d'installation collective et/ou en production végétale. Les exemples qui suivent montrent qu'**il est préférable de chercher d'abord à associer élevage et maraîchage plutôt que les opposer.**

- > **Ils montrent également que l'on gagne à s'ouvrir à des scénarios de reprise différente,** plutôt que s'enfermer dans ses certitudes :
- > **Il est possible de créer plus d'emplois** en faisant évoluer la ferme.
 - > **Travailler en collectif ne signifie pas forcément « vivre nombreux »** sur la ferme ou s'associer en GAEC.
 - > **S'installer en maraîchage sur une ferme laitière peut avoir des avantages non négligeables sur le coût et le temps d'installation** (par exemple par la présence d'un système d'irrigation). Les possibilités de transmettre et de s'installer sont souvent plus nombreuses qu'on ne l'imagine !

Accueillir des maraîchers sur sa ferme laitière : s'attacher au potentiel de la ferme tout en valorisant l'existant

« Plutôt que de manger le voisin, on en ramène ».¹



Ferme de Trévarn

Cultiver l'entraide et l'ouverture d'une ferme laitière grâce à l'accueil d'une maraîchère et d'un brasseur (Finistère)

« Avec les économies de charges en système herbager, le fait qu'on arrive au bout de nos emprunts fonciers et l'auto-construction de la salle de traite, nous sommes aujourd'hui tranquilles. On étudie la possibilité de passer en bio. »
Olivier, éleveur

> **Jean-François et Olivier, éleveurs de vaches laitières en autonomie fourragère dans le Finistère**, ont repensé leur ferme pour permettre l'installation d'une maraîchère et d'un brasseur. Après être passés d'un système laitier de type maïs ensilage, ils produisent 300 000 litres de lait (pour un quota de 480 000) tout herbe zero concentré. La ferme sera bio en octobre 2019. Toute leur production est livrée à la coopérative laitière Sodiaal.

> **En 2012, suite à une sortie botanique, ils rencontrent Estelle. Ils lui proposent 1,5 ha en fermeage**, l'accès à un forage, aux tracteurs, un local lui est mis à disposition et leur soutien pour monter un projet de maraîchage. Elle s'installe en entreprise individuelle et livre une quarantaine de paniers par semaine

et un magasin de producteurs. « J'utilise le fumier de la ferme et je travaille avec Olivier et Jean-François même si nous ne sommes pas sur les mêmes productions. C'est vraiment intéressant d'être entourée comme ça et de réfléchir à plusieurs. » Indique Estelle.

> **Pour Jean François et Olivier**, « Estelle nous amène du monde. C'est toujours intéressant pour les gens de venir chez ceux qui fabriquent les paysages ».

> **Et l'ouverture se poursuit. En 2015, Gwen, un ami d'Estelle, installe sur la ferme son activité de brasseur.** La décision d'accueillir un projet en maraîchage bio sur leur ferme, puis un brasseur, détonne dans le paysage agricole local, mais fournit un bel exemple de cohabitation et d'entraide entre des personnes et leurs projets.

1. Issu d'une visite de ferme organisée le 11-2017 par les CIVAM, complétée par des informations parues dans l'article publié le 30 juin 2017 sur le site du journal Le Télégramme

« Je leur ai mis à disposition 2 ha, avant leur installation, afin qu'ils puissent démarrer facilement ».

Photo : Réseau des CIVAM Normands



Ferme de la Varde

Céder ses terres à des porteurs de projet pour aller vers une ferme plus cohérente (Manche)

> **Emmanuel est installé depuis 2006, avec 50 vaches laitières sur 65 hectares, dont 40 labourables.** En mai 2016, suite à une rencontre organisée par Terre de Liens Normandie sur sa ferme, avec 6 porteurs de projets et des acteurs du territoire, Emmanuel décide de céder 2 ha afin de favoriser des installations sur sa ferme. « Je leur ai présenté la situation et les valeurs que je portais. On a échangé, beaucoup discuté. Pendant l'été, Benoît et Marie qui avaient un projet en maraîchage m'appelaient. Les choses ont commencé. Je leur ai cédé 2 hectares, mis à disposition avant leur installation, afin qu'ils puissent démarrer facilement. »

« Étant moi-même non-issus du milieu agricole, je sais à quel point l'accès à la terre est difficile lorsqu'on ne s'installe pas sur la ferme des parents. Je voulais que les terres lâchées servent à ceux qui n'ont pas de foncier. Et surtout, que le coût de reprise soit acceptable pour des jeunes. »

> **Chemin faisant, l'idée d'un projet collectif se dessine tout en impliquant des acteurs locaux.** Aujourd'hui, la ferme s'articule autour d'Emmanuel (atelier laitier), Benoît et Marie (maraîchage). Un éco-bâisseur et un paysan-boulangier devraient les rejoindre par la suite.

> **L'objectif est d'aller vers un système plus cohérent,** que ce soit au niveau de l'alimentation, de l'environnement, mais aussi de l'humain.

> « Avoir plusieurs productions permet de valoriser les "déchets" des uns, qui sont des ressources pour les autres (le fumier est utilisé pour le maraîchage, les céréales entrent dans la rotation des prairies). Le travail en collectif est une force sur le plan humain, on peut s'entraider dans les périodes difficiles. » Emmanuel souhaite aussi lutter contre la spéculation foncière. L'objectif à terme serait que le collectif devienne propriétaire des bâtiments et des terres, louées aux associés, facilitant les transmissions et installations à venir. »

Entretien avec Valentin, animateur au CIVAM 29, sur une reprise en bovin lait et maraîchage

Valentin a accompagné 2 éleveuses à différents stades de leur installation en bovin lait, notamment lors des formations « de l'idée au projet » et « s'associer en agriculture ».



Peux-tu nous raconter comment s'est déroulé l'accueil d'une maraîchère sur la ferme de Claire et Anne, initialement installées en bovin lait ? :

> Claire et Anne se sont installées en lait en 2017, il s'agit d'une reprise familiale pour l'une d'elles. Dès le départ, elles souhaitent accueillir plus de monde sur la ferme et diversifier les ateliers de production. Elles reprennent finalement l'activité lait telle quelle (bio, système herbager). En 2018, elles libèrent 1,5 ha et un bout de hangar afin d'installer une personne en maraîchage. Elles voulaient « s'installer et faire vivre le lieu », c'était dans leur objectif de base d'accueillir plusieurs ateliers.



Dans leur cas, comment fonctionne l'association maraîchage-élevage ?

> Il s'agit de deux systèmes d'activités différents, qui s'entrecroisent et collaborent de temps en temps : mise à disposition de 1,5 ha, prêt de matériel, accès à l'atelier, au hangar, à l'irrigation... Ce n'est pas informel pour autant, toutes ces choses ayant été discutées et clarifiées. Au niveau agronomique, il y a réutilisation de matière organique pour le maraîchage. Les prairies-cultures et parcelles maraîchères ne sont pas incluses dans le même système de rotation. Ce n'était pas forcément une volonté, mais la mise en place d'un verger pour la cueillette à la ferme rend de toute façon

difficile le passage du tracteur. Les coups de main sont occasionnels, mais bien présents, les déjeuners sont souvent partagés. Le soutien psychologique apporté par la présence d'une autre activité est important, c'est ce qui leur permet de prendre du recul sur leur activité.

 Peut-on dire que la maraîchère a « plus à gagner » que les éleveuses ?

> À priori, oui... Elles n'y gagnent pas grand-chose en termes agronomiques et économiques. Comme chez Jean-François et Olivier (p. 16)... L'intérêt est ailleurs : faire vivre le lieu et ramener du monde sur la ferme. Un risque important, je pense, dans ce type d'installation réside dans les « non-dits » des agriculteurs en place sur ce qu'ils attendent d'une installation complémentaire. Ces attentes informelles sont par la suite des sources de conflit latent : Je pense à un éleveur hyper déçu du comportement des maraîchers alors qu'il leur avait prêté des terres [...] je pense que celui-ci avait des attentes en termes de coups de main ou de relais pour l'astreinte, qu'il n'a pas clairement exprimés aux maraîchers. Ce n'est pas le cas d'Anne et Claire, car elles ont exprimé leurs attentes : elles ont fait la formation sur l'association et sont attentives à ça. Pour les moments de la vie quotidienne, par exemple manger ensemble, elles ont bien précisé que c'est de temps en temps et pas tout le temps.



ZOOM

/ Des journées « s'installer en maraîchage sur une ferme d'élevage » pour sensibiliser repreneurs et cédants

> **Suite à des sollicitations de cédants ou actifs** qui « cherchent à installer des gens, car ils ont des terrains ou cherchent à avoir des coups de main sur le travail, la commercialisation... » (Civam 29) ou encore, car « il y a plein de jeunes éleveurs qui se retrouvent seuls pour reprendre des GAEC familiaux à deux associés » (ADDEAR12), plusieurs associations organisent des journées porte ouverte « S'installer en maraîchage sur une ferme en élevage » avec une présentation du parcours des personnes et de la ferme, suivi d'échanges. « C'est ciblé sur les porteurs de projet, ça leur permet de voir l'intérêt de s'installer sur une ferme existante. Pour les cédants, qui ont des fermes laitières ça peut leur dire : tiens je peux mettre quelqu'un d'autre ».

Inconvénients du format

- > On ne sait jamais à l'avance si on va toucher le public visé.
- > On peut difficilement mesurer ce que cela va produire chez les participants.

Avantages du format

- > Il illustre concrètement une cohabitation élevage et maraîchage.
- > Le titre de la journée en tant que tel peut déjà inspirer les agriculteurs et les porteurs de projet.
- > Il permet de repérer des agriculteurs en réflexion sur leur ferme.
- > Il informe les porteurs de projet des économies possibles grâce au matériel déjà présent chez l'éleveur.

Reprendre une ferme conventionnelle spécialisée pour s'installer en polyculture élevage diversifiée

« Des références de fermes de 50 ha en grandes cultures transformées associées à du maraîchage, il n'en existe pas »



Credits photo : FR CIVAM Limousin



Ferme de La Belle Botte (Haute-Vienne)

Associer élevage-céréales-maraîchage sur une ancienne ferme laitière conventionnelle



Transition et changement de système

> Dès leur installation, Élie et Arthur convertissent les cultures en bio et dimensionnent le troupeau ovin par rapport au système de culture souhaité. Cette approche leur permet de valoriser l'herbe et de fournir la matière organique nécessaire aux cultures. Au début, la priorité est mise sur la réussite des cultures et leur transformation, avec l'achat d'un moulin et d'une presse à façon. La gestion du troupeau, du pâturage et l'atelier maraîchage sont traités provisoirement en second plan.

> Le processus de réappropriation du pâturage et de développement des cultures est progressif.

Un redécoupage des parcelles important est réalisé en 2017-2018, avec la mise en place de parcelles de 1,5 ha. La gestion des clôtures mobiles en pâturage tournant s'est améliorée.

« On a remis à plat, et même physiquement avec la tractopelle ! Mes parents m'ont dit l'autre jour : "ah ben la ferme c'est plus celle de Michel, c'est la tienne, elle ressemble à ton image" ».

Élie,
responsable de la partie élevage-céréales
et transformation.



Crédits photo: ADEAR Limousin

> Des craintes sur le manque de foncier et le besoin de se réapproprier complètement le système de pâturage et de cultures.

« On voulait minimum 50 ha et maximum 80 ha. Ce qui nous a fait hésiter : avec 56ha, on n'était pas sûr d'assurer... Des références de fermes de 50 ha en grandes cultures transformées associées à du maraîchage, il n'en existe pas, mais on savait qu'avec 50 ha, il ne fallait pas qu'on se loupe. Au final, ça va, même si ce n'est pas très confort. 10-15 ha de plus ça donnerait de la marge, souvent je me gratte la tête pour les rotations. »

La ferme avant	La ferme aujourd'hui
Description de l'exploitation : Ferme d'élevage bovin lait	Description de l'exploitation : Ferme en polyculture élevage diversifiée : Grandes cultures transformées (huile, farine) Élevage ovin et Maraîchage
Statut juridique : Entreprise Individuelle	Statut juridique : GAEC + GFA (maison, bâtiments, terres)
Effectif sur l'exploitation : 1 UTA	Effectif sur l'exploitation : 2,5 UTA
Surface : 56 ha (28 ha en propriété, 28 ha en fermage)	Surface : 56 ha (28 ha en propriété, 28 ha en fermage)
Assolement : > 10 ha de cultures > 46 ha de prairies	Assolement : 28 ha de cultures de vente (huile tournesol, de colza, cameline, farine de blé, orge, sarrasin) > 24 ha de prairies (14 ha temporaire, 10 permanentes) > 4 ha de maraîchage sous serre (2,15 ha) et plein champs (1,85 ha)
Cheptel : 40 vaches laitières, quota 148 000 L	Cheptel : 250 brebis
Mode de conduite : conventionnel	Mode de conduite : AB
Modes de commercialisation : Lait vendu à une coopérative près de Limoges	Modes de commercialisation : > Ovin : agneau en coopérative > Maraîchage et farine et huile : marché + magasin de producteur

/ Prendre du recul



Les défis à la reprise

- > « **L'existant ne correspond pas toujours !**
On est obligé de détruire à un moment, que ce soit le bâtiment ou le parcellaire ! L'existant permet de bricoler au départ, mais ne te donne pas un confort de travail ».
- > **25 000 € d'investissements ont été nécessaires** pour la construction d'un bâtiment d'élevage plus adapté en lieu et place de l'ancien (vétuste).



Leviers facilitateurs de la reprise

- > **Un système conventionnel, mais avec beaucoup de prairies.**
- > **Le changement de troupeau retarde de 2 ans l'implantation du parasitage propre aux brebis et facilite la réussite des cultures** (car elles sont moins impactées par les parasites).
- > **Des bâtiments (maison et élevage) « faits de bric et de broc »** qui ont permis de démarrer dès l'achat de la ferme.





Crédits photo : ADEAR Limousin

/ L'évolution de la ferme en bref

La ferme avant

La ferme aujourd'hui

Productions et ateliers



Bovin lait

**+3
ateliers**



Grandes
cultures



Transformation
céréales



Ovins



Maraîchage

Surface

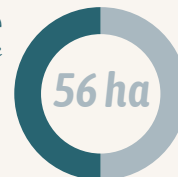
28 ha
Fermage



28 ha
Propriété

**+0
ha**

28 ha
Fermage



28 ha
Propriété

Nombre d'actifs



**+1,5
actifs**



« On ne voulait rien de lourd à reprendre... C'est ce qui fait un peu peur quand on veut changer de production »



Crédits photo : Terre de Liens Pays de Loire



Radis and Co (Mayenne)
Reprise en polyculture
élevage diversifiée d'une
ancienne ferme laitière



Transition et changement de système

> **La stratégie de lancement consiste à investir dans tous les ateliers dès l'installation,** et embaucher rapidement des salariés pour contrôler la charge de travail. Les repreneurs conservent pour 20 000 € de matériel et investissent 200 000 € pour développer les nouveaux ateliers (matériel adapté à leur projet et facilitant l'ergonomie au travail). Ils passent en bio en 2011 puis investissent de manière progressive 100 000 € étalés sur les 4 années suivantes. L'objectif d'un SMIC pour chaque associé est atteint en 2015.



Fonctionnement du collectif

> **L'organisation du travail est relativement spécialisée, mais permet des rotations.** Yannick est responsable du fournil et de la meunerie sur la ferme, Steve de l'atelier de transformation laitière. Marc s'occupe de l'élevage et des céréales et Robert gère la partie maraîchage. Des rotations sont effectuées pour les astreintes des week-ends et des embauches allègent les présences au marché. Les associés prévoient 5 semaines de vacances chacun par an ainsi qu'un week-end de libre sur quatre.

> **Concernant l'habitat, depuis leur installation, les associés ont évolué sur le plan personnel ainsi que dans leurs attentes.** Au départ, le collectif pensait vivre réuni sur la ferme, mais, petit à petit, les repreneurs choisissent de séparer vie professionnelle et privée.

La ferme avant

Description de l'exploitation :
Ferme Bovin lait, système maïs ensilage

Statut juridique : Non précisé

Effectif sur l'exploitation :
2 UTA

Surface : 60 ha (40 ha en propriété + 20 ha en fermage)

Assolement :
35 ha de maïs
25 ha de prairie

Cheptel :
40 vaches (Normandes et Prim Holstein)

Mode de conduite : conventionnel

Modes de commercialisation
Laiterie + Vente directe

La ferme aujourd'hui

Description de l'exploitation :
Ferme en polyculture élevage diversifié : un maraîcher, un éleveur, un fromager, un paysan boulanger

Statut juridique : GAEC

Effectif sur l'exploitation :
7 UTA (dont 4 EA + 4 salariés)

Surface : 42 ha (38 ha en fermage TDL + 4ha de fermage autres propriétaires)

Assolement :
31 ha prairie, 2 ha de légumes plein champ,
3000 m² de serres, 6ha de blé, 1ha de seigle et 2ha de sarrasin.

Cheptel :
14 pies noires bretonnes (30 000 litres de lait/ an)

Mode de conduite : AB

Modes de commercialisation :

- > AMAP et Restauration collective (légumes),
- > Magasin spécialisé (lait+pain),
- > Marchés (tout),
- > Vente à la ferme (colis viande)

/ Accompagnement



**Interventions extérieures
et accompagnement**

> La gestion du collectif et l'articulation de l'activité avec la vie privée nécessitent des temps d'échanges collectifs réguliers et une intervenante extérieure est mobilisée pour des stages de communication non violente.



Crédits photo : CIVAM 35

/ Prendre du recul



Les défis à la reprise

> Avec le foncier et le matériel dont ils disposent, ils seront limités, à l'avenir, pour faire évoluer leur système de production, notamment pour réduire le temps de travail : « On a le regret de pas faire en laiterie et donc transformer davantage. On s'est enfermé dans un dimensionnement et un système un peu compliqué, on aurait pu prendre les soixante hectares ». - Marc



Leviers facilitateurs de la reprise

- > Un an avant le départ en retraite, le cédant savait ce que les repreneurs achetaient, ce qui lui a permis de vendre le reste (cheptel, tracteur).
- > Le timing est un levier supplémentaire.
« Rien de lourd à reprendre : c'est ce qui fait toujours un peu peur, surtout quand on veut changer de production ». « Le timing : ils étaient prêts à partir dans un an et nous on était prêt à avoir les accords bancaires dans les trois mois. Je pense que c'est pas évident tout le temps : c'est quand même l'anticipation des cédants (maison achetée dans le village) et de nous ». - Marc
- > « Le cédant n'a pas fait d'ingérence ». - Marc





Crédits photo : Terre de Liens

/ L'évolution de la ferme en bref

La ferme avant

La ferme aujourd'hui

Productions et ateliers



Bovin lait

**+3
ateliers**



Bovin lait



Transformation
fromage



Paysan
boulangier



Maraîchage

Surface

20 ha
Fermage



40 ha
Propriété

**-18
ha**

42 ha
Fermage



0 ha
Propriété

Nombre d'actifs



**+5
actifs**



Réinventer le collectif :

un moteur pour transmettre et s'installer autrement

/ Deux moteurs puissants facilitent la reprise avec restructuration :

> **L'appui et l'entraide psychologique et physique des amis, voisins, réseaux professionnels**, mais également des citoyens. C'est en effet une clé pour réussir ces reprises avec restructuration qui nécessite plus de travail de travaux, de nettoyage et de réaménagement.

> **L'entreprise collective**, qui selon les cas s'exprime plus par le « faire avec » (plusieurs exploitations individuelles mutualisent un bâtiment) ou le « faire ensemble » (GAEC nombreux).

> **Or, qui dit collectif, dit cohabitation.** Pour se faire, le mieux est d'élaborer des règles de fonctionnement acceptées par tous, enjeu déjà travaillé dans l'accompagnement de collectifs. Mais la réflexion porte encore peu sur la diversité des formes que peut prendre le collectif selon l'articulation des activités (agricoles ou non) et la manière de collaborer.

Une personne dans une logique d'installation individuelle peut-elle trouver un intérêt et une place dans un collectif qui facilitera d'un point de vue technique et financier son installation ?

> **Ces formes de collaborations ne sont pas excluantes d'autres formes de mise en commun existantes** (Cuma, coopérative, GFA, SCI, point de vente collectif). On peut mettre en commun le travail de production, transformation, commercialisation, matériel agricole. Et c'est ce qu'explorent les cas qui suivent !



Crédits photo : Constance Decorde



ZOOM

/ Les formations « préparer son projet en collectif » ou l'appel à la médiation extérieure

> Si le collectif est un levier important pour s'installer et transmettre, un fonctionnement de type GAEC ne convient pas à toutes les installations collectives. Il s'agit surtout de choisir la collaboration qui réponde le mieux aux attentes de tous. Un tel projet nécessite de distinguer clairement les aspirations individuelles de celles du groupe pour choisir au mieux la forme

de collectif qui conviendra. Les CIVAM, les ADEAR et les AFOCG organisent des formations pour préparer, définir et cadrer le type d'association ou de collaboration souhaitée, sur l'organisation de la ferme, d'un point de vue organisationnel, professionnel et surtout, humain.

> La médiation par une tierce personne est un outil précieux pour la vie des collectifs de travail. Il n'est pas nécessaire d'attendre une situation de crise pour y avoir recours. L'enjeu est de faciliter la construction, l'ajustement et la vie de ces collectifs de travail qui se créent, pour reprendre des fermes existantes.



« La moitié de nos salaires dans le pot commun, et l'autre moitié sur nos comptes personnels »



Crédits photo : Terre de Liens Limousin



La Tournerie (Haute-Vienne)
Une « ferme village »
avec GAEC conséquent

Le projet d'installation collective démarre en 2012, quand les porteurs de projet terminent leurs études d'ingénieur agronome : « C'était sûrement un rêve, une petite blague puis ça a pris vachement d'ampleur... » Tous travaillent un an ou deux dans des structures para-agricoles ou en tant qu'ouvriers agricoles. En six mois, le groupe se retrouve

dans une colocation en Limousin. « En gros, on a fait la ferme en miniature : on avait une basse-cour, quelques chèvres, des cochons, un grand potager, il y avait un four à pain, on avait une micro-brasserie. On s'est entraîné à vivre ensemble et à bricoler ensemble. À partir de là, il a fallu un an pour trouver la ferme et 1 an pour l'acquérir ».



Fonctionnement du collectif

> **Le collectif de travail s'organise en fonction des complémentarités agronomiques, des priorités économiques et des besoins de relais sur les activités.** Chaque atelier s'intègre dans un tout qui ne doit pas être déstabilisé. L'atelier porcin, par exemple, est dimensionné pour valoriser les déchets d'autres ateliers et dégager un mi-temps. Cet atelier nécessite 6 hectares de culture de méteil et de l'espace à l'extérieur. Le faire grossir impliquerait de cultiver davantage de méteil donc de mobiliser des parcelles déjà valorisées en prairies pour les vaches ou en orge pour la bière ! Cet équilibre se décide collectivement, d'où l'importance de conserver du temps pour la vie du collectif.



Montage statutaire

> **La totalité des terres est en fermage avec Terre de Liens, une SCI est constituée pour les bâtiments.** L'idée était « de se libérer de la propriété. C'était philosophique de passer par Terre de Liens. Et dans un fonctionnement collectif, ça nous permet d'être plus souples sur les allées et venues, ça a fini de nous persuader. » Initialement, une SCI se constitue pour les deux maisons d'habitation et les bâtiments d'exploitation où chacun des associés et deux membres des familles ont une part égale, basée sur le plus petit apporteur. Une sécurité en cas de départ d'un des associés. Ce fonctionnement va évoluer puisqu'un rachat des bâtiments (8 bâtiments d'exploitation et 1 maison d'habitation) est en cours par Terre de Liens. Dans un premier temps, le collectif opte pour « un compte joint à 11 où tout l'argent arrive dessus : il y a cinq cartes bleues et tout le monde vit sur ce compte. On a un topo chaque semaine pour savoir combien il reste : dans les chiffres, le GAEC nous rémunère tous autant, mais après, on ne sait pas ce que chacun se prélève. » Aujourd'hui, un fonctionnement intermédiaire a été adopté : « la moitié de nos salaires arrivent dans le pot commun, et l'autre moitié arrive sur nos comptes personnels ».

La ferme avant

Description de l'exploitation :
Ferme d'élevage extensif bovin viande

Statut juridique : EI

Effectif sur l'exploitation : 1 UTA

Surface : 82 ha (en propriété)

Cheptel :
Vaches limousines

Mode de conduite : conventionnel

Modes de commercialisation :
Circuit long

La ferme aujourd'hui

Description de l'exploitation :
Ferme en polyculture élevage diversifiée : caprins et bovin lait avec transformation fromagère, paysan boulanger, brasseur et maraîchage ainsi qu'un atelier porcin

Statut juridique : GAEC

Effectif sur l'exploitation : 10,5 UTA

Surface : 82 ha (en fermage avec Terre de Liens)

Assolement :
> 4,5 ha de maraîchage
> 40 ha de prairies temporaires, 20 ha de prairies permanentes
> 15 ha de céréales

Cheptel :
50 chèvres poitevines, 40 bovins dont 15 vaches laitières, pain, bière, 30 porcs engraisés à l'année

Mode de conduite : AB

Modes de commercialisation :
Vente directe, sur la ferme ou dans un rayon de 40 km.



Interventions extérieures
et accompagnement

> Le collectif s'est tourné vers l'Association Tarnaise d'Agriculture de Groupe (ATAG) et vers un autre collectif déjà installé les Radis & Co.



Les défis à la reprise

- > **Le temps consacré à la vie du collectif ?**
Certes chronophage, mais c'est un inconvénient nécessaire. Le collectif a par exemple travaillé à l'assouplissement du principe du compte commun. Pour Clémence, « *le groupe doit s'adapter aux évolutions personnelles pour que tout le monde se sente bien* ».
- > **Fin 2017, le collectif a connu deux départs :** une nouvelle personne est donc arrivée sur l'atelier pain ainsi qu'une personne sur l'atelier d'architecture.
- > **Pour les repreneurs, cela se résume surtout au capital à rassembler pour racheter la ferme d'un seul tenant** (82 ha et deux maisons et diverses dépendances agricoles, soit 300 000 €).

/ Accompagnement

L'accompagnement sur le volet relationnel et fonctionnement du collectif était une condition posée par Terre de Liens pour son implication dans la collecte et l'acquisition de la ferme.

/ Prendre du recul



Leviers facilitateurs de la reprise

- > **La combinaison pertinente de l'élevage et des cultures** du point de vue agronomique notamment.
- > **Un système d'astreinte les week-ends mis en place pour se dégager du temps libre à tour de rôle**: chacun est ainsi d'astreinte un week-end sur onze.
- > **La revitalisation du village alentour avec l'arrivée de 15 personnes d'une trentaine d'années et des enfants.** Facteur clé dans l'intégration et acceptation par les acteurs locaux.
- > **La patience des cédants et la confiance dans le projet des repreneurs.**

/ L'évolution de la ferme en bref

La ferme avant



Bovin viande

0 ha
Fermage



82 ha
Propriété



La ferme aujourd'hui

Productions et ateliers

+6
ateliers



Caprins



Bovin lait



Porcs



Fromage



Paysan boulanger



Maraîchage



Brasseur

Surface

+0
ha

82 ha
Fermage



0 ha
Propriété

Nombre d'actifs

+9,5
actifs



« On n'est pas associés... mais plutôt collègues de fermes »



Crédits photo : Wilfried Léger



Ferme du Bois Landelles (Manche),
3 entreprises individuelles en interaction

Lors d'un café installation organisé par l'ARDEAR, Wilfried, fils de paysan, revoie un paysan boulanger qu'il avait visité quelques mois plus tôt, Stéphane. À l'époque, Stéphane est cotisant solidaire et cultive son blé sur la ferme de Guy au Bois Landelle (qui deviendra le cédant) !

Wilfried passe alors un du temps dans la famille de Stéphane pour aider à la restauration de leur maison et se rapproche petit à petit de la ferme du Bois Landelle et de tout le réseau de personnes qui gravitent autour. Avec Stéphane et 3 autres

porteurs de projets commence alors une réflexion sur un éventuel projet collectif.

Fin d'été 2007, la décision est prise (avec 3 autres) de créer un projet agricole collectif qui regrouperait plusieurs ateliers complémentaires (porcs/ vaches allaitantes, maraîchage, pain et de trouver quelqu'un en vaches laitières).

En octobre 2008 c'est l'installation des 4 premiers projets en conversion bio : Stéphane et Michael (paysan boulanger), Ghislain (maraîcher) et Wilfried (Porc et bovin viande).



**Le collectif a su gérer
de nombreux mouvements**

- > **Le collectif a su gérer de nombreux mouvements.** Le 1er janvier 2010, Stéphane s'en va (pour mésentente et raison privée) pour devenir artisan boulanger.
- > **2 ans plus tard, c'est Ghislain qui s'en va sous forme de liquidation judiciaire.** En 2013 c'est 2 nouvelles installations : celle de Tanguy en paysan boulanger (après 1 an de parrainage avec Michael) et Anthony qui a été plusieurs mois bénévole actif puis en contrat de parrainage. En 2016 Michael s'en va (reconversion professionnelle), il est remplacé sur son activité de paysan boulanger par David, qui s'en va à son tour après 2 ans et demi, en juin 2018 : David est remplacé par Fanny en tant qu'artisane boulangère, les terres étant maintenant exploitées par Tanguy. Les compagnes de Tanguy et Wilfried prévoient de s'installer prochainement.



Fonctionnement du collectif

> Avec le recul, Wilfried a appris à appréhender les différentes conceptions du travail : « je passe mon temps sur la ferme, les autres participent à plein des choses à l'extérieur... À 17-18h ils partent de là ».

> Avec le temps les différentes façons de concevoir le travail à la ferme (horaire, contribution aux activités des uns et des autres) sont prises en compte pour trouver un fonctionnement équilibré : chacun conduit ses activités individuelles avec une cohérence collective (entraide, travaux agricoles et entretien).



Crédits photo : Wilfried Léger

La ferme avant

Description de l'exploitation : Ferme familiale d'élevage bovin lait, conduite en conventionnel sans gestion de prairie. Reprise familiale en 1970 sur 20 ha puis agrandissement à 70 ha

Statut juridique : Exploitation individuelle

Effectif sur l'exploitation : 2 UTA (dont un salarié plein temps)

Surface : 50 ha en propriété, 20 ha en fermage

Assolement : 20 ha cultures fourragères

Cheptel :
50 vaches laitières, quota à 257 000 litres

Mode de conduite : conventionnel

Modes de commercialisation :
Lait vendu à une laiterie

La ferme aujourd'hui

Description de l'exploitation : Porc plein air naisseur-engraisseur et bovin viande, paysan boulanger (+ 1 artisane boulangère), bovin lait transformation fromage.

Statut juridique : 3 exploitations individuelles + bail solidaire sur 50 ha (propriété du cédant)

Effectif sur l'exploitation : 3 UTA

Surface : 58 ha en fermage, 5 ha en propriété

Assolement : 12,5 ha de cultures fourragères : betterave (0,5 ha) et mélange orge-avoine-poix/blé-féverole-poix (12ha). 7 ha de cultures de vente : blé ancien d'hiver + printemps (farine). 30 ha de prairies permanentes

Cheptel : 6 truies pour 45 cochons engraisés. 3 bœufs et 8 veaux par an. 7 vaches laitières

Mode de conduite : AB

Modes de commercialisation : Tous : marché à la ferme et de plein vent. Pain : magasin spécialisé. Fromage : GIE (50 %), AMAP, dépôts. Cochons et bovins : AMAP, Restaurants et bars locaux, restaurants et boucherie parisienne

/ Accompagnement



Montage statutaire

> **La forme sociétaire de type GAEC est vite abandonnée.** Les statuts impliquent une transparence sur les comptes alors qu'une gestion financière et comptable leur semble plus intuitive. Finalement, le choix de monter des entreprises individuelles s'avère satisfaisant. Il laisse une souplesse sur la gestion financière de chacune des exploitations et une flexibilité en cas de difficultés ou de départs.



Interventions extérieures et accompagnement

> **Lorsque l'un des paysans installés émet le souhait de partir le collectif se retrouve en difficulté :** cette personne « *était le pilier de la relation avec le cédant* » et la souplesse de la charte adoptée entre les co-bailleurs n'impose pas de préavis. L'Afoc 53 intervient alors à leur demande, pour dénouer les tensions et fixer un échéancier personnel et collectif. Cette intervention permet au collectif de trouver un nouveau paysan et de renforcer leur fonctionnement sur le long terme, en modifiant par exemple leur charte. Le collectif a aujourd'hui 10 ans d'expérience.



Les défis à la reprise

> **Le cédant n'envisageait la reprise qu'en lait bio, or le projet des repreneurs est différent.** Il y a alors un décalage sur la valeur accordée au quota laitier, aux bâtiments, au cheptel et au matériel : « *Sa crainte était de ne pas récupérer le quota dans les deux ans, et que ça parte à l'agrandissement. Il craignait que sa ferme perde de la valeur et que le projet ne soit pas viable économiquement. Il n'a pas dit non et demandait à être convaincu.* »



/ Prendre du recul



Leviers facilitateurs de la reprise

- > **La bonne relation préalable** entre le cédant et les repreneurs, mais aussi les exemples de fermes diversifiées pour convaincre le cédant que sa ferme pouvait être reprise ainsi.
- > **La culture de l'accueil et de l'évènementiel de la ferme**, hérité du cédant et qui est poursuivie aujourd'hui.
- > **La détermination du cédant à trouver des jeunes pour reprendre sa ferme.**



Crédits photo : Wilfried Léger

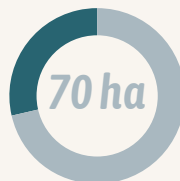
/ L'évolution de la ferme en bref

La ferme avant



Bovin lait

20 ha
Fermage



50 ha
Propriété



Productions et ateliers

+2
ateliers



Bovin lait



Bovin viande



Paysan boulanger



Transformation
charcuterie

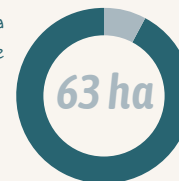


Transformation
fromage

Surface

-7
ha

58 ha
Fermage



5 ha
Propriété

Nombre d'actifs

+1
actif



« Les postes de coopération, c'est vraiment la gestion, la communication, le territoire et un peu la commercialisation »



Crédits photo : Réseau CIVAM



Ferme des 5 sens (Ille-et-Vilaine),
un espace de développement d'activités
indépendantes dans un esprit coopératif
et respectueux du vivant.

Non issus du milieu agricole, Marion, Pierre (maraîchers), Maire et Mickaël (paysans boulangers), et Tamara (savonnière) créent le collectif « ferme à souder » en janvier 2014. Ils se réunissent les week-ends pour structurer une installation collective et visiter des fermes, dont la Ferme des 5 sens. L'installation se fait progressivement, via un

contrat de parrainage (paysan boulanger) et un stage paysan créatif avec la Coopérative d'Installation en Agriculture paysanne (CIAP) de Loire-Atlantique en 2015 (paysanne-boulangère, maraîchers). Cela leur permet de travailler une fois par semaine sur une ferme voisine où ils peuvent s'aguerrir et poser les questions relatives au montage de la ferme.



Montage statutaire

> **La spécificité de la Société Civile Immobilière (SCI) citoyenne.** En mai 2015, les cédants acceptent le projet de reprise de la Ferme des 5 Sens par le collectif. Les 4 paysans bénéficient alors d'un portage foncier financé par le Conseil Départemental. La ferme est mise en réserve par la SAFER pour 2 ans, le temps de réunir les fonds nécessaires à son achat. Accompagnés par Terre de Liens, le collectif organise une série de réunions publiques pour mobiliser des citoyens qui décident d'investir dans la ferme. Au bout de 9 mois, les 100 000 € nécessaires sont réunis permettant la création de la SCI en novembre 2016 et le rachat de la ferme au début de l'année suivante. Les 236 sociétaires se réunissent tous les ans en assemblée générale pour prendre les décisions importantes concernant l'avenir de la ferme.



Fonctionnement du collectif

> L'organisation collective ne concerne pas tous les aspects de la ferme.

Les postes collectifs sont identifiés et font l'objet d'une mutualisation du temps travail, régulée par une banque d'heures.

« Les postes de coopération, c'est vraiment la gestion la communication, le territoire, la commercialisation. Il y a aussi de l'entraide ponctuelle, ce n'est pas planifié, mais en cas de coup dur, on s'aide ». En revanche, il n'y a pas de mutualisation sur les activités agricoles. Ce choix, conscient, se reflète dans les entités juridiques différentes : « On ne s'y connaissait pas sur la boulange, ni eux sur le maraîchage ». Une réunion tous les quinze jours, un chantier collectif mensuel et des ateliers remue-méninge tous les six mois permettent au collectif de se réguler.

La ferme avant	La ferme aujourd'hui
Description de l'exploitation : Accueil pédagogique, paysan boulanger, volaille de chair	Description de l'exploitation : Paysan boulanger + maraîchage + savonnerie
Statut juridique : EARL	Statut juridique : GAEC Paysan Boulanger + EARL maraîchers + micro entreprise Savonnerie
Effectif sur l'exploitation : 2 UTA	Effectif sur l'exploitation : 5 UTA + 1 ETP Savonnerie (4 exploitants agricoles + 2/3 salarié boulanger + 1/3 salarié maraîchage)
Surface : 32 ha (7 ha en propriété, 25 ha en fermage)	Surface : 27 ha (7 ha à la SCI, 20 ha en fermage)
Assolement :	Assolement : 4 ha de maraîchage (6000 m ² + 4000 m ² de serres) 23 ha de céréales pour transformation farine et pain
Production/Cheptel : Volailles de chair, pain	Production : Savon, légumes « compléments de gammes », pain, farine, biscuits
Mode de conduite : AB	Mode de conduite : AB, NP pour la savonnerie
Modes de commercialisation : Lait vendu à une laiterie	Modes de commercialisation : Vente directe, circuit court (magasins, magasins de producteurs)

/ Accompagnement



Interventions extérieures et accompagnement

> « Au moment de la constitution du collectif, on n'arrivait pas à résoudre tout seul la question du collectif de vie ou de travail et la question du gîte. Puis aussi la gestion du déséquilibre économique entre la création d'un nouvel atelier maraîchage et savonnier d'un côté et une activité

boulangère prête à fonctionner de l'autre : donc on a fait appel à une médiation, via le CIVAM 35 [...] On a pris une base de 5 % du chiffre d'affaires du cédant paysan boulanger qui est reversée pendant trois ans à l'activité maraîchage et savonnerie ».



Les défis à la reprise

- > **Les cédants conditionnent la vente au rachat de l'ensemble de la ferme**, dont le gîte, alors que cela ne fait pas partie du projet des repreneurs. Une solution temporaire (location) est trouvée puis, juste après l'installation, le gîte est vendu à un particulier.
- > **Les difficultés techniques à la création d'un nouvel atelier maraîchage** : « C'est seulement au moment de l'installation qu'on a mis en place un système d'irrigation. ».
- > **Le déséquilibre économique entre une activité existante et une nouvelle activité.**



/ Prendre du recul



Leviers facilitateurs de la reprise

- > **Les bâtiments sont réutilisés pour changer de vocation sans gros investissement :** le laboratoire volaille est devenu l'atelier savonnerie. La partie du hangar utilisée pour la volaille est désormais adaptée au maraîchage. La partie utilisée par le paysan boulanger (moulin et fournil) est réaménagée.
- > **Les cédants ont joué un rôle important, en mettant à disposition le gîte pour se réunir, et en faisant preuve de patience et de confiance.**
- > **Une organisation collective claire :** « le fait que ça soit cadré ça évite pas mal de frustration, de tensions, ça nous réussit plutôt bien ».

/ L'évolution de la ferme en bref

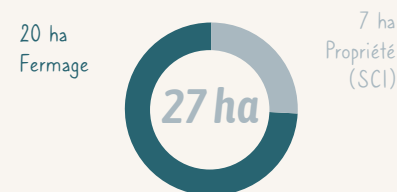
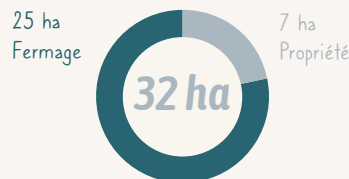
La ferme avant

La ferme aujourd'hui

Productions et ateliers



Surface

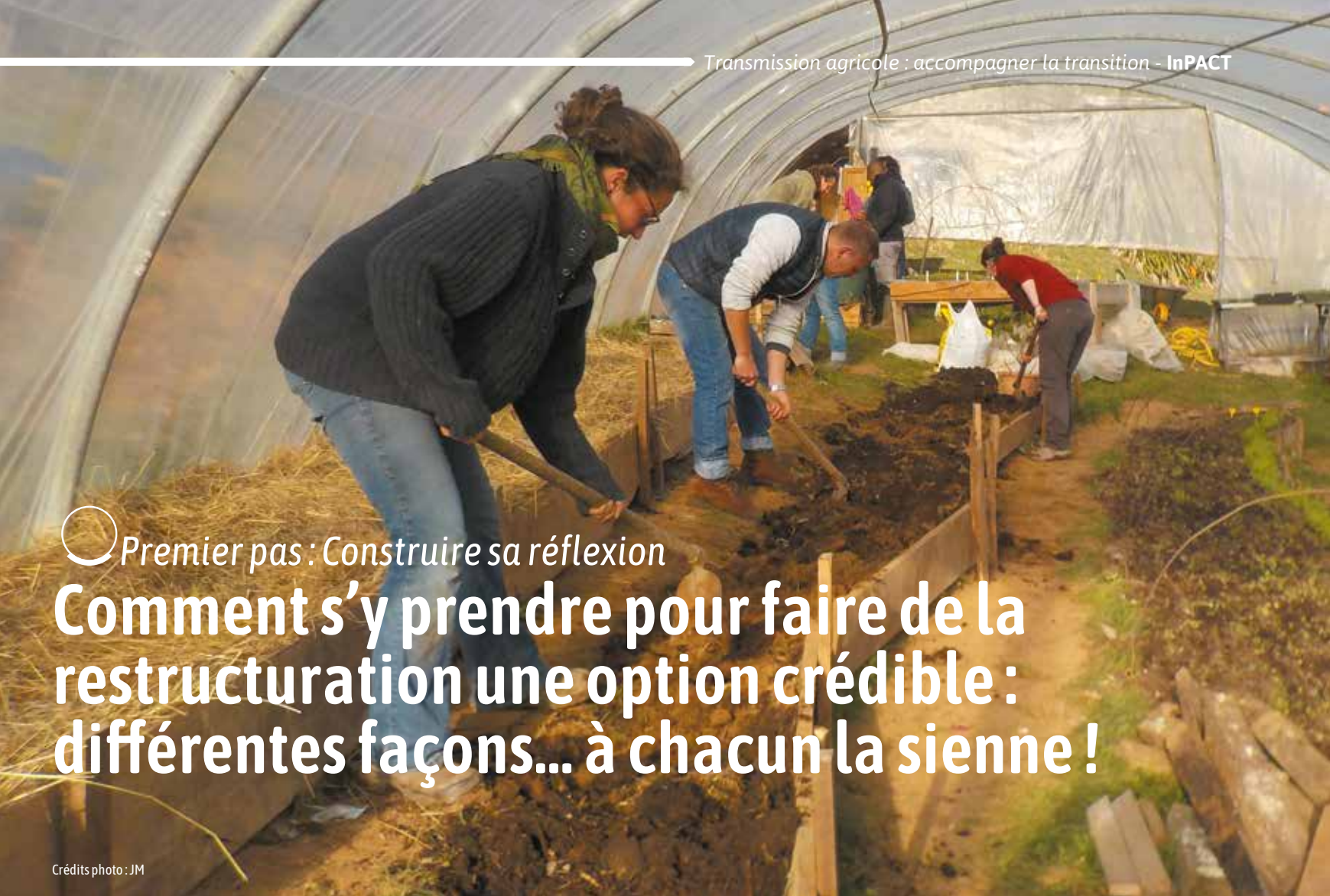


Nombre d'actifs



+1,5 actifs



A photograph showing several people working in a large greenhouse. In the foreground, a woman in a dark sweater and blue jeans is using a shovel to work the soil in a raised bed. Behind her, a man in a blue vest and white shirt is also working. Further back, another person in a red shirt is visible. The greenhouse has a curved metal frame and translucent plastic covering. The ground is covered with straw and soil.

○ *Premier pas : Construire sa réflexion*
**Comment s'y prendre pour faire de la
restructuration une option crédible :
différentes façons... à chacun la sienne !**



Comment intégrer cette notion de transmission-restructuration dans les accompagnements à la transmission existants ? Comment donner envie aux cédants et repreneurs de se lancer dans cette aventure ?

> **Les expériences suivantes montrent que se projeter ensemble** (cédants et repreneurs) dans un changement de production est un moteur positif pour la transmission/reprise. Elles amènent à mieux comprendre les logiques de continuité et de changement dans la transmission. Quand on suggère l'idée d'une transmission-restructuration, le défi est d'accompagner le cédant à se faire à l'idée que sa ferme ne sera finalement pas transmise à l'identique... Ce compromis est possible quand on a envisagé « l'idéal », sa transmission rêvée et dans cette transmission, ce qui est indispensable pour bien la vivre. À partir de là, on peut moduler, faire bouger le reste et accepter plus facilement les changements ! Il en va de même pour l'installation.

> **Pour décaler son regard sur la ferme, ce qui compte est de s'attacher aux atouts de la ferme et son ancrage dans le territoire plutôt que se focaliser sur les productions.** Travailler différents scénarios de reprise d'une même ferme devient alors plus aisé. Cédants et repreneurs, animateurs, citoyens et élus, chacun joue un rôle pour faciliter la multiplication de ces transmissions-restructuration !

Faire évoluer les pratiques durant la transmission et la reprise

« Comme il nous soutenait dans ce projet, on s'est dit : on y va, on fonce... Mais on s'est pas dit ça un matin comme ça ».



Crédits photo : Réseau CIVAM



Montage financier

- > L'entrée de Marie et Timothée dans le GAEC est progressive, Marcel conserve 70 % des parts, Marie en possède 20 % et Timothée 10 %.
- > Ils investissent en 2009 sur le poulailler mobile et du petit matériel pour 25 000 euros.
- > En 2018, le passage en bovins lait implique un prêt de 100 000 € pour couvrir les investissements dans le troupeau, le bâtiment et le matériel. Par la suite, il est prévu que le capital issu de la vente du troupeau soit récupéré par Marcel.



Ferme de la Pignerie (Ille-et-Vilaine) :

Mener ensemble dans le cadre familial la transition d'un élevage allaitant conventionnel à un élevage bovin lait en bio

Marie et Timothée se salarient en 2008 sur la ferme de Marcel, le père de Marie, pour se tester en élevage. Pendant 4 ans, ils l'aident sur le troupeau allaitant et se rémunèrent uniquement sur l'atelier volaille qu'ils créent, ainsi qu'un verger. En 2014, c'est l'installation

officielle en GAEC à 3, avec l'apport des deux DJA. Marie et Timothée se concentrent sur le troupeau allaitant pour apprendre le métier avec Marcel, tout en gardant une approche différenciée en termes de revenu dégagé par atelier. L'installation est très progressive.

La ferme avant	La ferme de 2009 à 2018	La ferme aujourd'hui
Description de l'exploitation Bovin allaitant conventionnel	Description de l'exploitation : Bovin allaitant bio, poules pondeuses bio, pommiers bio	Description de l'exploitation : Bovin lait bio, poules pondeuses bio, pommiers bio
Statut juridique : Exploitation individuelle	Statut juridique : GAEC (Parts : 70 % Marcel, 20 % Marie, 10 % Timothée)	Statut juridique : GAEC (Parts : 33 % Marcel, 33 %, Marie 33 % Timothée)
Effectif sur l'exploitation : 1 UTA	Effectif sur l'exploitation : 3 UTA	Effectif sur l'exploitation : 3 UTA
Surface : 95 ha (55ha en propriété+ 40ha en fermage)	Surface : 80 ha (40ha fermage à Marcel le père qui reloue au GAEC + 40ha de fermage autres propriétaires)	Surface : 80 ha (40ha fermage à Marcel le père qui reloue au GAEC + 40ha de fermage autres propriétaires)
Assolement : 95 ha herbe	Assolement : 65 ha de prairie, 15 ha de mélanges céréaliers (triticale, pois, féverole), 1,5 ha de verger	Assolement : 65 ha de prairie, 15 ha de mélanges céréaliers (triticale, pois, féverole), 1,5 ha de verger
Production/cheptel : 100 vaches limousines allaitantes	Production / cheptel : 80 vaches allaitantes limousines, 700 poules pondeuses, pommes et jus de pommes, 180 000 litres de lait	Production / cheptel : 60 vaches laitières jersiaises ou croisées, 700 poules pondeuses, pommes et jus de pommes, 180 000 litres de lait
Mode de conduite : Conventionnel herbager	Mode de conduite : AB système herbager	Mode de conduite : AB système herbager
Modes de commercialisation : Marchand de vache	Modes de commercialisation : Vente directe 60 % groupement d'éleveurs BVB 40 %	Modes de commercialisation : Coopérative Biolait + vente directe veaux de lait



Transition et changement de système

> **Petit à petit, Marie et Timothée souhaitent faire évoluer l'atelier et passer d'un système allaitant à un système laitier.** Pour eux, cette évolution s'inscrit dans la lancée de leur installation progressive. Marcel est partant, il s'inscrit dans le projet. Pour lui, « *ce n'est pas un nouveau métier, c'est de l'élevage de bovins, ça change pas grand-chose* ». À l'automne 2017, ils affinent le projet, cherchent un troupeau et visitent de nombreuses fermes, s'intéressent à la monotraite et aux croisements. Six mois plus tard, ils décident de construire une salle de traite attenante à la stabulation existante, au milieu du pâturage pour valoriser l'herbe au mieux. Ce changement de système se fait en toute sérénité : « *je ne me serais pas lancée dans un truc comme ça il y a dix ans, c'est pas un hasard si on change maintenant* » précise Marie.

> **L'année 2018 est en bonne partie consacrée au chantier de la salle de traite.**



Vision de la transmission

> **Le départ de Marcel n'est pas pour tout de suite, malgré ses 64 ans.** Marie valorise le processus de transmission de « *savoir-faire* » dans lequel ils s'inscrivent, tout en pensant à la suite. « *Je pense qu'il envisage une place différente sur la ferme à l'avenir. [...] On cherche pas à ce qu'il parte, on a besoin de lui, on se marre bien, on bosse bien ensemble, on apprend plein de choses.* »



Les défis à la reprise

> **Pour eux, le principal frein est affectif :** ils abandonnent un troupeau de qualité constitué tout au long de la carrière du père de Marie. Leur démarche est à rebrousse-poil de la tendance, **ce qu'ils soulignent :** « *vu le contexte territorial où on voit plein d'éleveurs qui cherchent des repreneurs en lait, et nous on s'installe en créant un nouvel outil de production en lait !! Ça paraît complètement à contresens* ».



Crédits photo : Réseau CIVAM

/ Prendre du recul



Leviers facilitateurs de la reprise

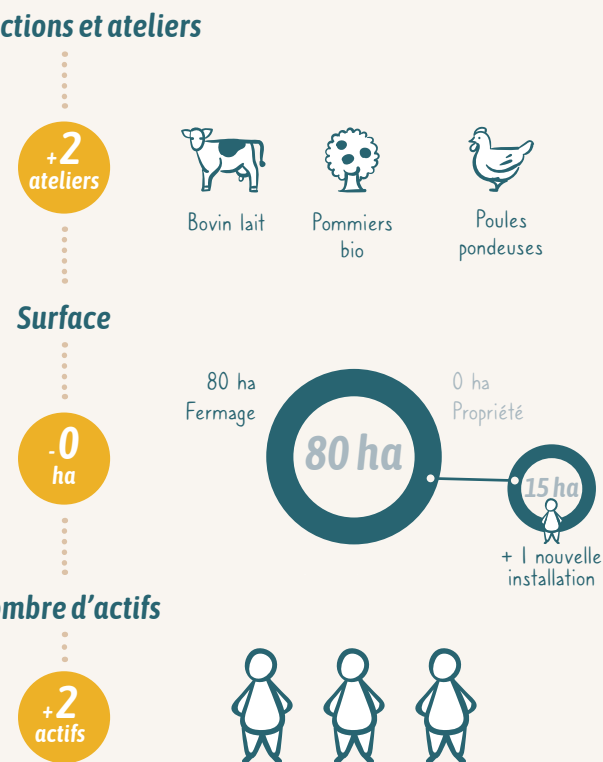
- > **L'installation progressive dans le cadre familial est un véritable facteur facilitant la restructuration.** Le bon fonctionnement entre eux et l'aptitude à coopérer et respecter les aspirations de chacun, « *on a un fonctionnement entre nous qui nous a bien préservés sur le côté humain : ne pas se faire de reproche, on en fait tous des conneries, mais on se les reproche pas.* ».
- > **La bonne santé financière de l'exploitation fait dire à Marie que c'était le bon moment d'engager des changements.**
- > **La possibilité de créer un nouvel atelier lait facilement avec la fin des quotas.**

/ L'évolution de la ferme en bref

La ferme avant



La ferme aujourd'hui



« Je suis parti du principe que l'on pouvait vivre à beaucoup plus de cette ferme »



Ferme du Relais – (Indre)

Robin reprend la ferme familiale et cherche dès le départ à accueillir d'autres paysans

Début 2018, Robin s'installe sur la ferme familiale, qui comprend trois ateliers (de l'élevage caprin, des céréales et des asperges). Il fait le choix de ne pas reprendre les chèvres et de se concentrer sur les céréales, en développant une huilerie et une meunerie sur la ferme. Mûris l'idée que plusieurs paysans peuvent vivre sur cette ferme de 120 ha. Il cherche alors des porteurs de projet pour la partie élevage : « Je savais dès le début, bien avant mon installation, que je voulais maintenir un élevage sur la ferme et que je souhaitais diversifier les productions, avec une personne en face de chaque atelier. On

a longtemps cherché un repreneur pour les chèvres, sans succès. Mon père a vendu son troupeau en désespoir de cause. Malgré tout, il est satisfait, car son troupeau est resté groupé, et il l'a vendu à un jeune qui s'installait dans le département : un moindre mal ! » Martial et Sabine s'installent en brebis et transforment le bâtiment en bergerie. Ils clôturent également les 28 ha. Un projet de maraîchage diversifié est également en projet. La volonté est que chacun puisse être autonome sur la ferme : « réaliser des installations séparées qui travaillent ensemble », résume Robin.



Transition et changement de système

> **Il s'agit d'une transmission familiale progressive.** Robin rachète une partie du matériel à son père, Denis et des travaux sont réalisés ensemble avant le départ en retraite. Son père le conseille sur le choix des matériaux, des machines, la conduite des cultures et donne quelques coups de main sur la ferme : « un rôle de conseil essentiel » pour Robin, car il connaît les sols, le matériel, les interlocuteurs. Robin a une conception de la ferme sur le long terme, avec une attention particulière à ce que chacun puisse être autonome sur la ferme : « être indépendant, responsable chacun de son atelier, garder nos comptabilités séparées, mais avoir des structures qui nous réunissent : peut-être un GIE pour la commercialisation, une CUMA pour le matériel, un groupement d'employeurs... ».

La ferme avant

Description de l'exploitation :

Ferme en polyculture élevage : Élevage caprin prédominant, céréales, et anciennement asperges (reprise de la ferme familiale achetée en 1967)

Statut juridique : Entreprise individuelle

Effectifs sur l'exploitation : 2 UTA (dont un salarié sur l'élevage)

Surface : 120 ha
(60 ha en propriété, 60 ha en fermage auprès de ses frères et sœurs)

Production/cheptel :

Élevage caprin (160 têtes), céréales, asperges

Mode de conduite : conventionnel

Modes de commercialisation :

Lait vendu à une laiterie, céréales en coopérative + une partie en autoconsommation, asperges en vente directe (marchés)

La ferme aujourd'hui

Description de l'exploitation :

Ferme en polyculture élevage diversifiée ? Grandes cultures transformées à la ferme (huile et farine), asperges (Robin), élevage ovin (Martial et Sabine), maraîchage (Tony).

Statut juridique : Entreprise individuelle
GAEC pour les éleveurs

Effectifs sur l'exploitation : 3 UTA (5 à terme)

Surface : 120 ha Robin : 60 ha en fermage avec son père, 32 ha avec ses oncles et tantes, Sabine et Martial : 28 ha en fermage avec Terre de Liens

Production/cheptel :

- > Céréales diversifiées (orge, avoine, blé, triticale, pois, lentille, sarrasin, féverole, luzerne, trèfle, tournesol), asperges, farine et huile ; agroforesterie (fruitiers à coque),
- > Élevage ovin viande en éco-pâturage,
- > Maraîchage diversifié en traction animale (en projet),
- > Pain au levain et au feu de bois (en projet)

Mode de conduite : Conversion AB depuis mai 2017

Modes de commercialisation

Vente directe : marchés, AMAP, magasin de producteurs, coopérative, vente à la ferme en projet



Montage financier

- > **Les 120 hectares étaient en propriété familiale.** Robin est locataire de 60 ha auprès de son père et de 60 ha supplémentaires auprès de ses oncles et tantes. En parallèle, Terre de Liens achète 28 ha à une des tantes pour permettre l'installation de Sabine et Martial.
- > **Pour Robin, c'est une installation à près de 200 000 € financée par des prêts bancaires, un prêt familial sur le matériel et la DJA.** D'autres canaux ont permis de limiter les investissements personnels : un financement participatif pour l'achat d'un moulin (6000 €), le concours Arbres d'avenir pour l'implantation de haies et d'arbres en agroforesterie (12 000 €).



Vision de la transmission

- > **Pour Denis,** « ça a été la surprise que Robin reprenne. Mon souhait, c'était de transmettre mes chèvres pour avoir céréales et élevage ».
- > **Pour Robin :** « s'y prendre longtemps à l'avance : 10 ans, ce n'est pas excessif ! Il n'est jamais trop tôt pour y penser. J'espère bien avoir un outil de travail à transmettre, qui devrait tenir la route sur le long terme, j'aimerais transmettre une ferme qui roule, implantée sur son territoire ».



Les défis à la reprise

- > **Nécessaire réadaptation des bâtiments d'élevage** (taille des abreuvoirs, stockage des céréales moindre par exemple) ou nouveau bâtiment sur la parcelle pour le projet de maraîchage.
- > **Éviter les vis-à-vis avec la maison des cédants, au cœur de la ferme.** La parcelle pour le maraîchage sera notamment choisie en fonction.
- > Pour les brebis, de nouveaux chemins d'accès seront établis pour que chacun se sente chez soi.



Leviers facilitateurs de la reprise

- > **Une transmission familiale progressive et la flexibilité du père :** pour permettre à son fils de prendre le temps après son BPREA, Denis est prêt à travailler plus longtemps que prévu.
- > **Un dialogue permanent entre Robin et le reste de la famille sur les orientations de la ferme en cours.**



/ L'évolution de la ferme en bref

La ferme avant

La ferme aujourd'hui

Productions et ateliers



Caprins



Grandes cultures



Asperges

+1 atelier



Grandes cultures



Transformation céréales



Ovin viande



Maraîchage (en projet)



Boulangerie (en projet)

Surface

60 ha
Fermage



60 ha
Propriété

+0 ha

120 ha
Fermage



0 ha
Propriété

Nombre d'actifs



+3 actifs



Se préparer à accueillir des projets différents et à s'installer sur une ferme existante

« Champs des possibles », un exercice pour se projeter sur son installation et sur sa transmission, proposé par l'ADDEAR de l'Aude

La genèse de l'action

> **La mise en place d'une animation nommée « Champ des Possibles »** a paru intéressante à mettre en place dans l'Aude, pour développer des actions sur la transmission. Elle consiste en une rencontre de cédants et étudiants lors d'une visite de ferme puis l'élaboration par les étudiants de scénarios de reprise.

> **Deux antennes du CFPPA des Pays d'Aude intègrent ce travail dans le module « Pilotage stratégique de l'entreprise agricole et conduite du changement »**. L'animation s'effectue sur 4 demi-journées et une journée pleine, d'octobre à avril, sur deux fermes : une en maraîchage diversifié, production de plants et un atelier de poules pondeuses, l'autre en viticulture, avec une cave particulière et oléiculture.

Les objectifs

> **Cette rencontre entre futurs cédants et installés, recouvre plusieurs objectifs.** Pour les étudiants, il s'agit d'explorer et d'envisager les possibilités de l'installation via une reprise. Cela passe par une compréhension et une analyse du système d'exploitation mis en place et par l'élaboration de scénarios de reprise. Pour les cédants, cet exercice amène une prise de recul sur la transmissibilité de leur ferme, les possibilités de reprise et les envies des repreneurs. Il permet d'anticiper les points à éclaircir pour une potentielle transmission.

Le déroulé

> **Journée 1 en octobre** : Approche systémique et trajectoire d'installation. Les étudiants co-construisent un schéma représentant un système d'exploitation avec ses composantes, présentent leur trajectoire d'installation et préparent la visite de ferme.

> **Journée 2 en novembre** : Visite de la ferme (matin) et analyse (après-midi). L'analyse est faite en 4 groupes travaillant sur différentes thématiques selon les fermes : la trajectoire d'installation, le système de culture, le système d'élevage et de commercialisation, la carte de l'environnement. Une restitution en grand groupe est faite en présence de l'agriculteur. Avant la journée suivante, les étudiants se réunissent pour faire ressortir les atouts et faiblesses de la ferme et proposer 2 scénarios de reprise.

> **Journée 3 en janvier** : Travail sur scénario de reprise. Un état des lieux de la ferme est réalisé à partir du retour sur les schémas réalisés, sur les forces/faiblesses de la ferme et sur les scénarios proposés. Deux groupes travaillent sur chaque scénario.

> **Journée 4 en mars** : Finalisation des scénarios de reprise. Les deux groupes poursuivent leur travail de scénario en allant le plus possible dans le détail (itinéraire technique, chiffrage des investissements...)

> **Journée 5 en avril** : Restitution commune.



Inconvénients

> **Des fermes parfois loin du territoire du CFPPA**, des cédants parfois réticents ou dont les productions sont éloignées du profil des élèves (ex. : ferme en viticulture/oléiculture pour un groupe porté sur le maraîchage/élevage).

> **Les séances espacées dans le temps** ce qui rend le suivi difficile, compte tenu du peu de disponibilité des étudiants à travailler entre les séances.

> **Difficulté à se coordonner en amont** avec les animateurs techniques pour envisager une intégration de ce travail dans leurs cours ou cas concrets.



Avantages

> **Intérêt des étudiants** lors des visites et analyse de ferme (utilité de l'outil).

> **Adaptabilité des formatrices et des étudiants** : travail sur un seul scénario pour le groupe de Limoux, qui souhaitait élaborer un système diversifié pensé pour un collectif de 10 personnes avec un abandon de la viticulture.

> **Utilité de la méthodologie de changement**

> **Rajout de la présence de paysans** pour faciliter la réflexion des étudiants.

> **Motivation des cédants ayant participé à parler de leur ferme**, à fournir des éléments complémentaires et à participer à la restitution.

Comment mettre en avant les potentialités de sa ferme

Une carte en ligne pour diffuser les annonces par territoire et non plus par production : l'initiative des ADDEAR de la Loire et du Rhône

Les objectifs

> **Les outils existants de mise en relation**, comme le RDI, ne fonctionnent pas toujours. Pourtant, cédants comme repreneurs sont attachés à rédiger leur annonce. Partant de ce constat, l'Addear 42 réfléchit à un nouveau mode de diffusion des annonces, avec une entrée par territoire et non plus par production.

Déroulé

> **Le logiciel, à la prise en main facile pour les animateurs (framacarte)**, présente selon des pictogrammes les fermes sur le territoire. On distingue le foncier disponible pour la reprise, de la recherche d'associé ou salarié. Les annonces sont rédigées après un entretien avec le cédant. L'animateur traduit la description de la ferme en des caractéristiques concrètes qui offrent d'autres possibilités aux repreneurs. Une ferme en élevage produisant son propre mais implique par exemple l'existence d'un

réseau d'irrigation voire d'une retenue collinaire... Qui pourrait servir à un maraîcher ou un arboriculteur ! La rédaction de l'annonce est ensuite à la charge de l'Addear, qui fait l'intermédiaire entre cédant et repreneur.

« Beaucoup de rencontres ne se font pas, car les cédants et les repreneurs restent coincés dans leurs représentations ! »

Delphine

/ Prendre du recul



Inconvénients

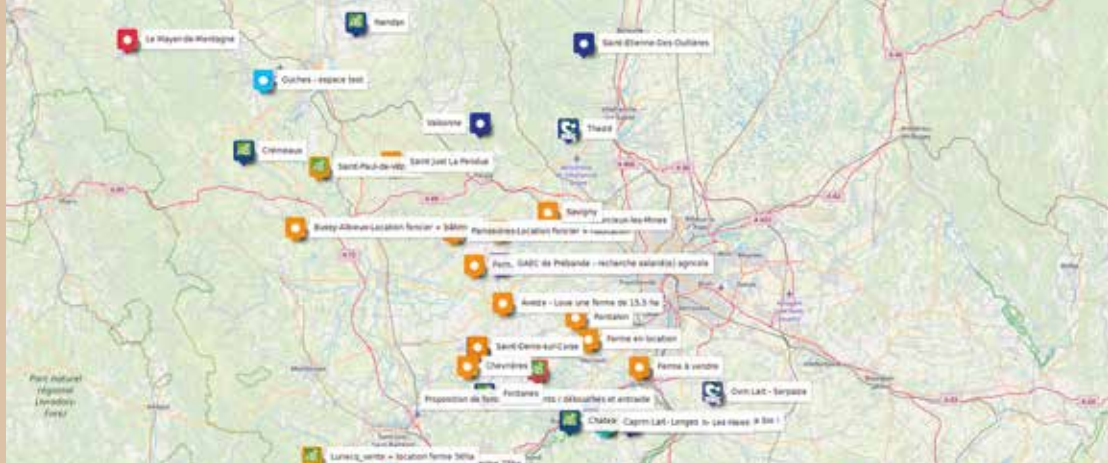
> Côté accompagnement et s'occuper des petites annonces reste une activité chronophage, avec peu de visibilité sur les résultats. Car la mise en relation dépasse ce cadre et se crée souvent à partir de rencontres de bouche-à-oreille...



Avantage

> **La rédaction de l'annonce est prise comme une étape de l'accompagnement des cédants.** Elle est prétexte à une prise de recul sur la ferme et une manière de se préparer à rencontrer des repreneurs, en présentant la ferme d'un autre œil.

> **L'approche territoriale parle souvent aux repreneurs qui cherchent un « territoire idéal » pour s'implanter.** En partant des raisons qui motivent leur choix, la structure d'accompagnement peut les amener sur des fermes qu'ils n'auraient pas considérées dans une reprise potentielle.



ZOOM

/ Faciliter la rencontre entre candidats à l'installation et cédants : l'exemple des groupes locaux et de la plateforme d'annonces de Terre de Liens

> Si Terre de Liens est un opérateur et expert foncier, c'est avant tout un mouvement citoyen. Les bénévoles, souvent organisés en groupes locaux, constituent le premier ancrage territorial de Terre de Liens. Par une connaissance fine de leur territoire et des acteurs institutionnels et associatifs locaux, ils accueillent les porteurs de projet, les réorientent vers les bonnes structures ou les accompagnent sur un temps plus long. Ils peuvent également les inviter à consulter la plateforme d'annonces foncières de Terre de Liens.

> En cours de refonte, celle-ci génère plus de 200 000 visites annuelles, avec près de 2 000 nouvelles annonces chaque année. Spécificité de la plateforme, elle est dédiée aux projets biologiques et paysans, où 15 % de l'échantillon d'utilisateurs enquêtés déclare avoir trouvé un repreneur, une ferme ou un emploi par ce biais-là.

Se rencontrer pour comprendre les préoccupations de l'autre

Une journée de formation avec le CEDAPAS



Crédits photo : CEDAPAS

Les objectifs

> **Durant une journée, cédants et repreneurs sont invités à se mêler, s'écouter dans un espace où l'enjeu de la rencontre, la fameuse, la bonne, serait absent.** Souvent, lorsque les publics coexistent, l'enjeu de trouver la perle rare ou la ferme qui conviendrait revient au grand galop. Durant une journée, l'échange et l'interconnaissance priment sur cet objectif de rencontre. Le but ? Que chaque public comprenne mieux les réalités que vit l'autre : que traverse un cédant quand il commence à réfléchir à sa transmission ? Quelles questions se pose un repreneur ? La discussion amène les participants à constater les décalages existants entre les représentations qu'ils ont et le vécu des personnes présentes.

Déroulé

> **L'accompagnateur a pour rôle d'animer et relancer les discussions, dans un espace bienveillant où toutes les questions sont bonnes à poser.** Au cours de la matinée, le groupe de cédants et repreneurs étudie des situations de transmission non abouties. Les participants sont invités à mettre en avant les facteurs de blocage. Le déjeuner est l'occasion d'échanger de manière informelle entre cédants et repreneurs. L'après-midi, les cédants et repreneurs se scindent en deux groupes de manière à travailler séparément sur la manière de se présenter – eux, leur ferme ou projet – à l'autre lors de futures rencontres.



Inconvénients

- > Le risque que les cédants cherchent un repreneur parmi les porteurs de projet.
- > Il existe aussi un risque que les cédants se mettent dans un rôle de « conseiller » des porteurs de projet lorsque ces derniers abordent leur parcours et questionnements.



Avantages

- > L'exercice amène en douceur un lâcher-prise des cédants sur leur projet (in)conscient de transmission, en les ouvrant à d'autres possibilités de reprises évoquées à travers les projets des personnes souhaitant s'installer.
- > Les repreneurs sont amenés à se mettre à la place des cédants et à adapter leur discours pour une future rencontre.
- > Les solutions de reprise aux blocages identifiés dans la journée sont amenées par les participants, utiles pour la suite.



Une journée de formation avec le CIVAM 35 Installation Transmission

Genèse de l'action

> **Le CIVAM 35 IT organise une formation à destination des cédants intitulée « construire son projet de transmission ».** Elle permet au futur cédant d'identifier toutes les questions à se poser pour construire son projet de transmission et d'acquérir des savoirs qui vont lui permettre de commencer à répondre à ces questions.

> **Si au cours de la formation transmission, un temps est dédié à la transmission-restructuration** lors de la journée 3 avec les repreneurs, cette éventualité est présente tout au long de la formation et est abordée sur toutes les thématiques. Elle est également abordée en Journée 2 lors de l'évaluation de la ferme.

> **Par ailleurs, il faut savoir doser le message !** Même si de plus en plus de cédants arrivent en formation avec déjà cette éventualité de transmission en tête, pour certains, cela peut être un choc de se dire que sa ferme ne sera pas reprise en l'état.

Les objectifs

> **La troisième journée de la formation « préparer sa transmission » a pour objectif la rencontre des cédants et repreneurs**, pour que chacun apprenne des problématiques de l'autre. Un des enjeux est de sensibiliser à l'éventualité d'une « transmission avec transformation ».



Crédits photo: Colline Fillion

Déroulé

> **Une journée commune avec des repreneurs aux profils variés** conduit rapidement les cédants à aborder la question de la transmission avec transformation de l'outil. En janvier 2019, parmi les 5 porteurs de projet présents à cette journée, un seulement souhaite s'installer en lait. De leur côté, tous les cédants sauf un (brebis lait) sont en élevage bovin lait.

> **Le démarrage de la réflexion s'appuie sur le témoignage d'un agriculteur bovin lait** en conventionnel, ayant transmis à une NIMA, en brebis lait en agriculture biologique. Le cédant partage son cheminement, ses interrogations, son implication.

> **S'en suit un atelier appliqué en demi-groupe pour « réfléchir sur sa propre ferme ».** Dans chaque groupe, il y a au moins un futur installé. Les cédants essaient d'envisager l'installation de ce porteur de projet chez eux, grâce à une liste de questions clés : que devient l'outil de production lait ? Comment se fait l'évaluation de la ferme ? Et si la totalité du foncier n'est pas nécessaire ? Qu'est-ce que je transmets comme savoir-faire ? Est-ce que ce serait une transmission réussie pour moi ?



ZOOM

/ **Prendre du recul : ce qui ressort de cette journée sur la logique des cédants sur la transmission-restructuration**

> **La difficulté d'imaginer une restructuration sur sa propre ferme** tant qu'il n'y a pas de réel candidat

> **Au niveau technique, les représentations du cédant sur ce qui est possible sur sa ferme restent un obstacle à la projection :** « C'est pas possible de faire des légumes chez moi, il n'y a pas de profondeur de terre ». Ce qui rejoint la question de la responsabilité du cédant envers la réussite du repreneur.

> **Des cédants ont déjà envisagé ce qui pourrait se faire et n'arrivent pas à s'extraire de ce scénario.**

> **C'est un nouveau projet pour le cédant :** cela peut être excitant ou effrayant. Pour ceux qui s'y engageraient, il est intéressant de le borner (comme pour une transmission à l'identique).

Crédits photo : Colline Fillon

Mobiliser les territoires : transformer les fermes, un levier contre la déprise rurale

Entretien avec Clotilde Arribet, animatrice à l'Addear 12, qui a accompagné une démarche d'animation territoriale

L'objectif de cette démarche est de sensibiliser et mobiliser les acteurs locaux sur les enjeux du renouvellement des générations agricoles pour l'avenir du territoire. L'occasion pour l'Addear 12 d'interpeller élus, citoyens et paysans sur d'autres formes possibles de transmissions.



Comment est née cette démarche avec les élus ?

On a ciblé avec le PNR des Grands Causses six communes dans le sud-ouest de l'Aveyron concernées par la déprise rurale, à partir de la connaissance des élus et techniciens du PNR des Grands Causses et des salariés de l'Addear de l'Aveyron. Comme rien de concret ne se mettait en place, on a pris les choses en main avec un groupe d'étudiants de l'ENSAT. Le territoire défini n'a pas de cohérence administrative (2 communautés de communes se superposent), mais une certaine cohérence agro-pédo-climatique. C'est un territoire particulièrement « isolé » avec une forte déprise rurale.



Vous vous êtes appuyés sur un groupe d'étudiants ?

On a demandé à un groupe de cinq étudiants d'aller rencontrer les acteurs du territoire (élus et techniciens de collectivités, organisations économiques) pour discuter de l'avenir de l'agriculture locale puis de réaliser une restitution de ces rencontres. On voulait qu'ils retranscrivent les visions qu'ils avaient perçues de l'agriculture et de la transmission. La plus-value, c'est d'avoir 5 personnes qui font de l'animation, pour voir si nous, ADEAR, on peut embrayer sur des événements et des actions d'accompagnement.



Comment s'est déroulée la restitution ?

La soirée de restitution était chouette avec plus de 50 personnes : des agriculteurs, d'élus, mais pas d'organisations économiques. Avec ma collègue, on s'était formés avec le GERDAL, j'avais restitué aux étudiants des outils d'animation et on a animé le débat avec l'objectif de proposer une suite. On leur a demandé de voter pour la question qu'ils voulaient mettre au débat. Parmi les propositions, ils ont voté « *Comment développer une agriculture qui réponde aux enjeux du territoire et de demain* ».

Qu'est-il ressorti de ce débat ?

Le premier point était : « *il faut développer ce qu'on sait bien faire (bovin et ovin lait) et être fier du roquefort* »... Faut le dire, ça nous arrangeait pas trop ! Le deuxième, c'était : « *il faut diversifier les formes d'agriculture* ». Ce point nous plaisait, il correspondait plus à ce qu'on pouvait amener par des expériences connues. Par la suite, nous avons décidé de faire des cycles de 3 visites de ferme : pour les deux 2 premières visites on cherche à sensibiliser les agriculteurs en activité ou les futurs cédants : à partir d'une expérience de diversification des activités agricoles de la ferme pour installer des actifs (GAEC de Salelles, p. 84) puis sur l'installation de personnes supplémentaires sur la ferme, grâce à une meilleure valorisation du lait. Pour la 3e visite, on cherche plutôt à sensibiliser des futurs repreneurs à la possibilité de s'installer sur des fermes existantes.

Sur quel soutien public vous êtes-vous appuyés sur cette démarche territoriale ?

Sur le volet 6 du programme AITA en Occitanie, relatif la Communication, mais celui-ci ne finance pas tout : ni la sensibilisation et l'accompagnement des élus-collectivité, des acteurs économiques, ni les dynamiques d'accompagnement collectif qui suivent ces démarches d'animation territorialisées.



ZOOM

/ La Veille Foncière Citoyenne (VFC)

Pour rendre visibles les opportunités foncières et créer un dialogue favorisant l'installation

> **La VFC consiste à suivre, avec l'appui de citoyens, tout ce qui concerne les mouvements de terres agricoles** sur un territoire donné pour localiser les problèmes et pressions liés au foncier, établir un lien entre candidats à l'installation, paysans et acteurs externes et visualiser les différentes caractéristiques des cédants et acquéreurs, et obtenir une meilleure visibilité des opportunités foncières. C'est ce qu'a réalisé Terre de Liens Languedoc-Roussillon en partenariat avec la commune de Capestang (34). Le territoire communal est sillonné pour explorer le potentiel d'installations agricoles. Un diagnostic est posé à travers une cartographie des terres mobilisables. Il combine le regards d'élus, citoyens et paysans. Des zones à enjeux sont définies, des orientations agricoles esquissées. Après plusieurs mois d'enquête, le travail porte désormais sur la mise en lien des opportunités repérées avec des candidats à l'installation.

 Mettre en œuvre son projet
Gérer, adapter et repenser
*des bâtiments agricoles pour transmettre
et reprendre les fermes*



Qu'est-ce que le bâtiment agricole ?

/ Un bâtiment agricole est un outil paysan

- > C'est celui qui va permettre de protéger l'ensemble, de stocker et d'agencer, c'est le support qui permet un travail agréable et efficace. Au même titre que les autres outils, un bâtiment peut être bien conçu, fonctionnel et ergonomique, comme être un fardeau. Dans ce cas, l'utiliser revient à pratiquer un ensemble de contraintes, à jongler entre des compromis d'efficacité (production) et des risques liés à son emploi (fatigue physique, perte de temps).
- > Le bâtiment est souvent l'outil le plus onéreux dans une ferme. Il demande un investissement initial élevé et s'amortit pendant plusieurs décennies, en continuant à satisfaire ses fonctions d'origine, ou en évoluant pour remplir de nouvelles missions. Ici se trouvent les trois enjeux du bâtiment agricole dans une perspective de restructuration des fermes : l'outil adapté au paysan, sa réalité financière et sa pérennité.

/ Qu'est-ce qu'il implique dans une installation ou dans une transmission ?

- > Le bâtiment agricole n'est pas un outil de la ferme comme les autres, car il contraint l'espace de travail. Lors de la transmission d'une ferme, ce degré de contrainte dépend de son adaptabilité : peut-on adapter l'usage que l'on en aura ? Les changements effectués ont-ils un coût additionnel trop élevé ajouté au coût de rachat ou de location du bâtiment en question ?
- > Compte tenu du coût (le prix d'un bâtiment type hangar se trouve entre 170 et 300 €/m²), les repreneurs mobilisent souvent l'auto-construction pour limiter l'investissement. L'enjeu est d'autant plus grand en cas de restructuration : la conception du bâtiment agricole doit prendre en compte les évolutions d'usages. Comment se projeter dans les bâtiments existants ? Que faut-il analyser pour en mesurer l'adaptabilité ?

Adapter son bâtiment à d'autres productions

« J'avais investi dans un bâtiment, je voulais qu'il vive »



Crédits photo : Ferme de Montplan



Ferme de Montplan (Rhône),
D'un bâtiment d'élevage à un espace
de travail partagé entre deux maraîchers

Éleveur de vaches laitières installé aux portes des Monts du Lyonnais, Luc dispose de 32 hectares et cultive des petits fruits en complément. Il reprend l'exploitation familiale en 1990 et la fait évoluer. Estimant que son métier n'était plus satisfaisant, il réfléchit à reconverter la ferme en maraîchage en vente directe. Finalement, il préfère profiter de la fin de ses emprunts pour transmettre puis poursuivre les années qui lui restent avant la

retraite en tant que salarié agricole. Il permet à Élodie de s'installer en maraîchage, conforte l'installation d'un jeune éleveur laitier et vend le reste à ses voisins. Après deux rencontres et un an de parcours à l'installation où elle sollicite les conseils de Luc pour son dossier, Élodie s'installe en 2017. L'installation en 2019 d'un maraîcher voisin à 1 km, Jérémy, s'inscrit dans une démarche de mutualisation du bâtiment d'élevage réaménagé transmis par Luc.

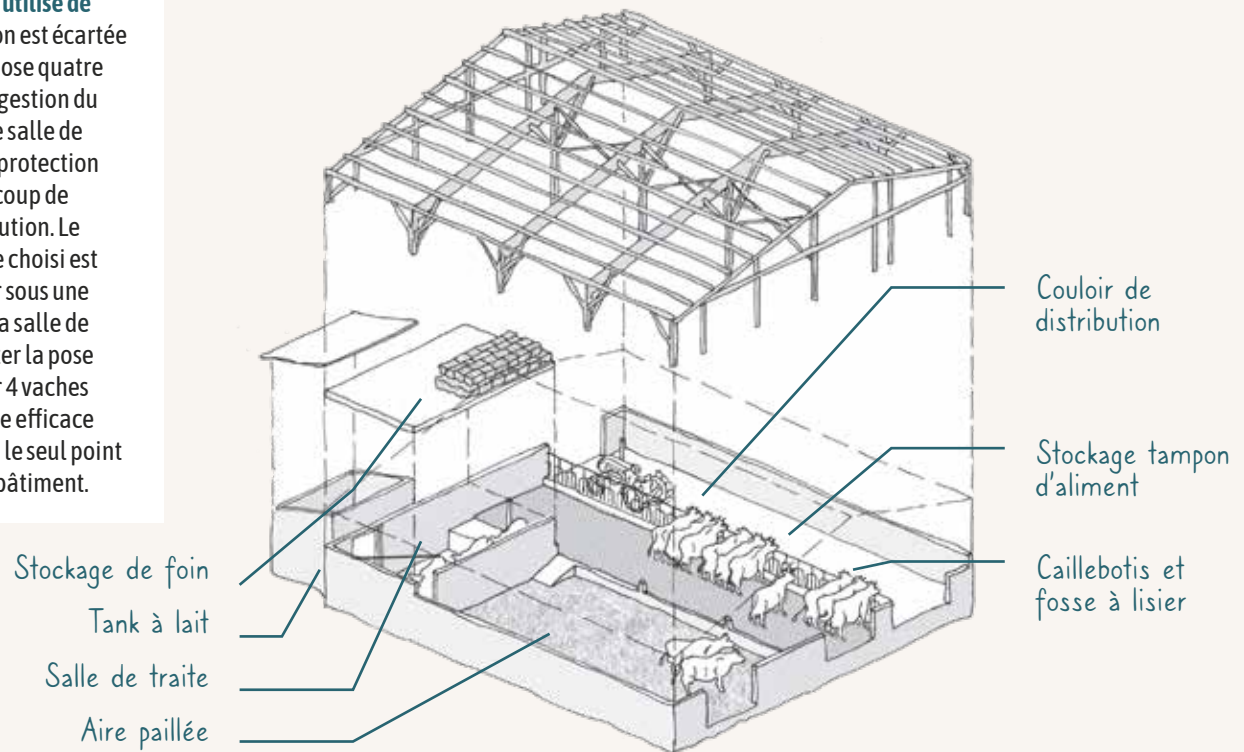


Transition et changement de système

> En 2015, Luc cherche à transmettre sa ferme, avec l'idée de trouver rapidement quelqu'un. L'objectif ? Que ce bâtiment d'élevage ne soit pas abandonné. Il anticipe en veillant à plusieurs points : les compteurs d'eau et d'électricité sont séparés entre la maison d'habitation (à proximité du bâtiment) et son exploitation, les accès sont également séparés et une haie empêche les vis-à-vis. Il anticipe la transmission du matériel, en conservant un tracteur et des outils pour des travaux lourds, des bottes de paille pour séparer le tunnel vert et en faire un poulailler/range outils, du matériel d'irrigation ainsi qu'une parcelle en constructible pour les repreneurs.

Le bâtiment à l'époque :

> Pour agrandir le troupeau et travailler dans de meilleures conditions, Luc construit une étable indépendante, qu'il utilise de 1994 à 2015. L'auto-construction est écartée par manque de temps, mais il pose quatre exigences ergonomiques : une gestion du fumier et du lisier facilitée, une salle de traite bien dimensionnée, une protection efficace contre le vent et beaucoup de place dans le couloir de distribution. Le mode de logement de l'élevage choisi est l'aire paillée, avec fosse à lisier sous une aire d'exercice en caillebotis. La salle de traite est décaissée pour faciliter la pose des gobelets trayeur, accueillir 4 vaches et organiser un chemin de traite efficace dans l'étable : c'est aujourd'hui le seul point problématique à la reprise du bâtiment.





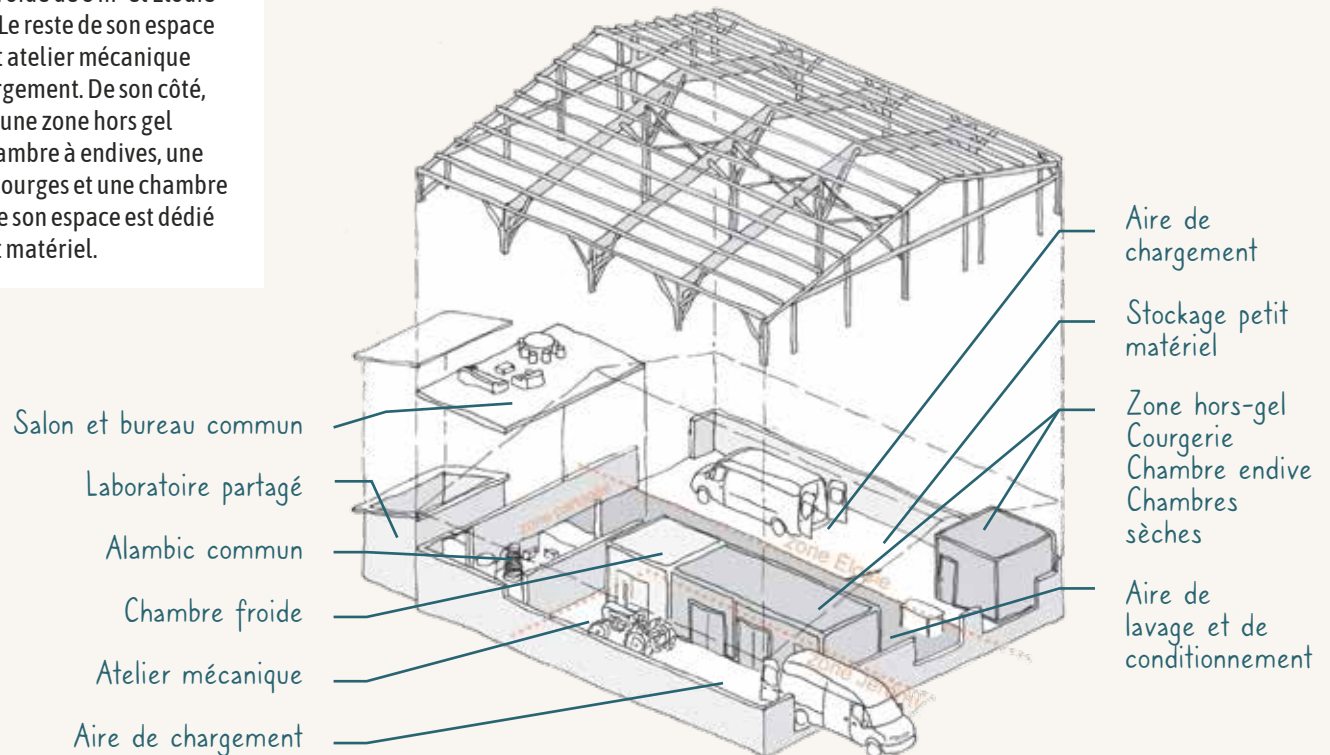
Installation et appropriation du bâtiment

> Il rencontre Élodie en 2017, qui cherche à s'installer en maraîchage avec qui il s'entend de suite. Il lui loue son bâtiment, 3,5 ha et le tunnel de stockage attenant. Elle utilise sa DJA pour s'équiper en serre, en filet brise vents tout autour et en irrigation. Le tunnel vert de stockage sert pour moitié d'abris aux moutons et pour le reste d'abri des machines de travail du sol. L'aménagement intérieur du bâtiment n'est pas planifié et l'espace est occupé petit à petit au gré du quotidien. Le bâtiment étant trop grand, Élodie propose à Jérémie de le partager. Ce dernier s'installe en 2019 en maraîchage, sur 4 ha à moins de 1 km de la ferme.

Le bâtiment aujourd'hui

> Un accord est passé entre Luc et les deux maraîchers. L'arrivée de Jérémie implique une organisation précise : partage de l'espace, séparation des compteurs. Les besoins d'aménagement sont mieux définis par chacun et des zones communes sont délimitées (voir plan). La position centrale de l'atelier de lavage et de conditionnement dans le bâtiment facilite l'accès aux deux maraîchers. Le local du tank à lait sera transformé en laboratoire de transformation de légumes.

> Jérémy installe ensuite sur sa zone un grand box hors gel de 30 m². Il va investir dans une chambre froide de 8 m² et Élodie en louera 1 ou 2 m². Le reste de son espace sera dédié à un petit atelier mécanique et à une aire de chargement. De son côté, Élodie va s'installer une zone hors gel comprenant une chambre à endives, une chambre chaude à courges et une chambre à patates. Le reste de son espace est dédié au stockage de petit matériel.



/ Prendre du recul

**Inconvénients**

- > Pour Élodie, à part le vent, elle ne voit pas d'autres inconvénients sauf le délai de conversion en bio : « Du clé en main, j'ai eu beaucoup de chances ».
- > Un aspect important restant à adapter pour les maraîchers concerne la mise « hors gel » du bâtiment.

**Leviers facilitateurs de la reprise**

- > Une anticipation du cédant qui avait préparé l'évolution de la ferme et croit dans un nouveau modèle.
- > Il n'y a pas de capitalisation et pas de vente
- > Ce n'est pas un départ en retraite : des revenus par ailleurs pour le cédant (pas d'espérance de gain).

La ferme avant**Description de l'exploitation :**

Ferme familiale en polyculture élevage avec bovin lait prédominant (tentative de diversification les 5 dernières années), petits fruits et bovin viande

Statut juridique :

Individuel

Effectif sur l'exploitation : 1 UTA**Surface :**

35ha + 350m² de bâtiment

Production :

Bovin lait (32 têtes) + petits fruits rouges (fraises) + engraissement veau de lait

Mode de conduite : conventionnel**Modes de commercialisation :**

Circuit long (coopérative laitière, fruitière) + circuit court (vente de paniers dans comités d'entreprise)

La ferme en 2019**Description de l'exploitation :**

2 exploitations maraîchères de 3,5 ha et 4ha (annexe à l'ancienne ferme) se partagent l'ancien bâtiment d'élevage. Projets d'atelier petits fruits et poules pondeuses en agriculture biologique

Statut juridique :

Individuel (2 exploitations)

Effectif sur l'exploitation : 1 UTA + 1 UTA**Surface : 3,5 ha + 4 ha + bâtiment de 350 m²****Production :**

Maraîchage + poules pondeuses (sur les 2 exploitations) + framboises sur une des exploitations + atelier de transformation

Mode de conduite : AB**Modes de commercialisation :**

Circuits courts : cueillette au champ + paniers + magasin de producteurs



Crédits photo - ARDEA, GE Marais vert

/ L'évolution de la ferme en bref

La ferme avant

La ferme aujourd'hui

Productions et ateliers



Bovin viande



Bovin lait



Petits fruits

+0
atelier



Maraîchage
(sur les 2
fermes)

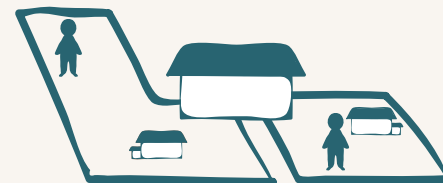
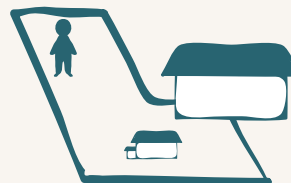


Petits
fruits
(en projet)



Poules
pondeuses
(en projet)

Restructuration



Nombre d'actifs



+1
actif



**ZOOM**

/ Notions utiles sur la conception des bâtiments agricoles

Lors d'une transmission de ferme, il y a forcément adaptation et appropriation des outils de travail disponibles par les repreneurs. Cette adaptabilité peut être anticipée, cette adaptabilité peut être anticipée. Dans la vie même d'une ferme, l'idée de modularité est capitale : pour l'augmentation de la production, pour l'amélioration constante de l'outil de travail, pour la diversification de la ferme, ou encore pour prévoir la transmission.

Sans être exhaustif, voici quelques notions utiles afin de prévoir la construction, le changement d'usage ou la rénovation d'un bâtiment agricole :



La fonctionnalité de l'espace

> Un bâtiment agricole est un outil de la ferme. La morphologie et l'agencement de l'espace sont fonctionnels dès que la mission qu'on leur attribue est bien remplie. Dans le milieu agricole, on va s'intéresser au principe de marche en avant, des trajets de circulations...

L'ergonomie de son usage

> L'ergonomie se réfère à la relation de l'utilisateur avec ses outils. Dans le cas d'un bâtiment, la forme et l'agencement des espaces conditionnent inévitablement le travail et l'emploi des lieux, donc l'ergonomie : le positionnement des ouvertures joue sur la luminosité du plan de travail, mais ne doit pas pour autant gêner le travail.

La modularité

> Pour répondre à l'évolution d'un bâtiment, on peut appliquer plusieurs méthodes. Lors du choix d'implantation d'un bâtiment, penser aux futures extensions peut être utile : attention à s'éloigner des limites parcellaires ! De même, il faut veiller à ce qu'un bâtiment ne cache pas la lumière sud à un autre, que l'espace de circulation autour de ces bâtiments reste dégagé, que l'accès aux champs soit libre... Certains matériaux sont plus faciles à modifier. Démontez une ossature bois pour y faire une fenêtre ou un accès est plus facile que de percer un mur en pierre. Les structures poteaux-poutres sont simples à modifier (en ajoutant un appentis, en ajoutant une travée...). C'est ce que l'on appelle concevoir un bâtiment comme un multiple de « modules », à multiplier ou diviser selon les besoins.



ZOOM

Estimer l'état d'un bâtiment

Estimer l'état du bâtiment, c'est jauger sa capacité d'adaptation à de nouvelles activités ou à des modifications de son organisation.

Se projeter dans un bâtiment requiert un effort de la part du porteur de projet : il faut faire abstraction de l'état du bâti, de son encombrement, des activités qui s'y déroulent, puis de se projeter dans les travaux à prévoir pour y développer ses propres ateliers. Lors d'une première approche, un état des lieux complet (pièce par pièce, ou zone par zone) permet d'établir le détail de la construction, l'état d'usure et les réseaux disponibles. À chaque étape, il est conseillé de relever la taille de chaque pièce ou zone. Le niveau d'encombrement dans certaines fermes conduit souvent à sous-estimer la taille des

bâtiments ! Avant d'acheter, s'avancer autant que possible sur les possibilités et le coût de mise aux normes et/ou d'aménagement d'un bâtiment est utile. L'accompagnement par un architecte ou d'une personne expérimentée (Chambre d'agriculture, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement, Atelier Paysan) permet d'établir les plans et devis nécessaires à l'évaluation du chantier. S'il est difficile de faire toutes ces démarches en amont de la vente, l'acte notarié peut contenir une clause suspensive à l'obtention d'un permis de construire, ce qui permet de poursuivre les réflexions, sans reporter les délais de la transaction.

Repenser une ancienne ferme pour une nouvelle installation

« On apprend à appréhender un lieu plus grand que prévu »



Crédits photo : JM



La ferme de la Forêt au Levant (Corrèze)

S'installer en maraîchage
sur un corps de ferme abandonnée

Josselin et Laure s'installent officiellement en 2018. C'est leur deuxième installation après 4 ans d'expérimentation en Corrèze, sur 8000 m² en traction animale. Cette expérience leur a permis de démarrer une activité économique puis de s'équiper progressivement en matériel (cheval, matériel de traction animale, chambre froide, irrigation). Ils trouvent ensuite la ferme de la Forêt au Levant sur le Bon Coin. Elle est constituée de 2,5 ha dont beaucoup de bois, une maison de métayer inhabitée et non reliée à l'électricité et de nombreux bâtiments non

utilisés depuis vingt ans. Après avoir également racheté 6 ha au voisin (terres appartenant à la ferme initialement), ils redonnent vie à la ferme en s'installant sur un projet de production végétale diversifiée.

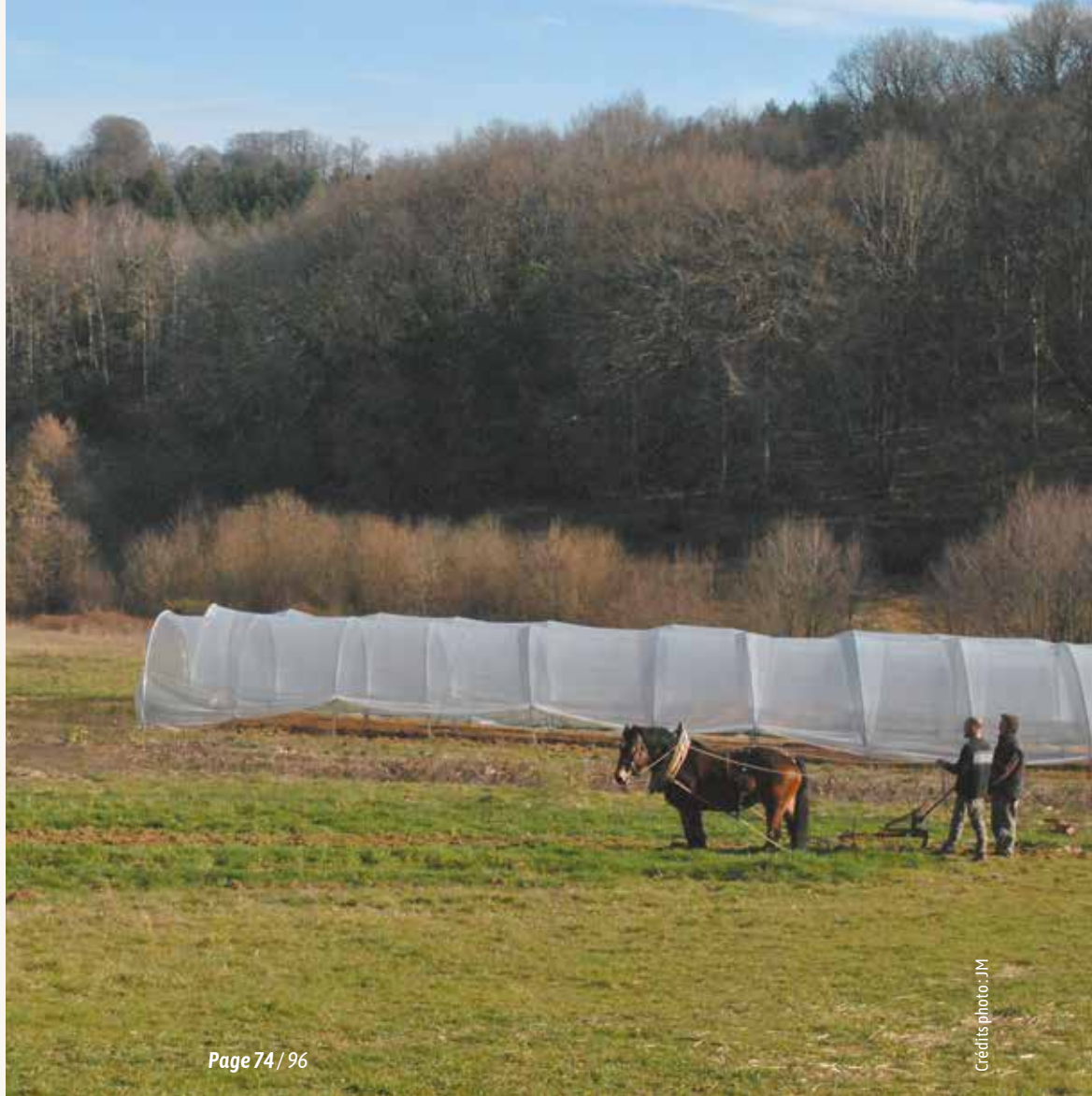
La ferme avant	La ferme de 2000 à 2017	La ferme aujourd'hui
Description de l'exploitation : « Broutard » Veau en batterie, porcs 1200 m2 de bâtiments agricoles	Description de l'exploitation : Bâtiments non utilisés ni entretenus, parcelle en maraîchage fauchée pour le foin	Description de l'exploitation : Maraîchage, implantation en cours - petits fruits, arboriculture, projet à 5 ans - poule pondeuse
Statut juridique : NC	Statut juridique : NC	Statut juridique : Entreprise individuelle
Surface : 60 ha	Surface : 2,5 ha (dont étang, ruisseau, et bois)	Surface : 8,5 ha (rachat de 6ha au voisin, ayant auparavant appartenu à la ferme)
Effectif sur l'exploitation : 3 UTA	Effectif sur l'exploitation : 0 UTA	Effectif sur l'exploitation : 1,5
Mode de conduite : conventionnel	Mode de conduite : NC	Mode de conduite : AB
Modes de commercialisation Veau vendu pour l'Italie	Modes de commercialisation :	Modes de commercialisation : Vente directe (paniers) + marchés
Restructuration : Division en 2 par les héritiers : bâtiments d'habitation, exploitation – habité par une des héritières + Vente des surfaces agricoles (60ha)	Restructuration : bâtiments d'habitation, exploitation – habité par une des héritières ; 60ha – prairies pour broutard passage en grande culture depuis 2014	Restructuration : Rachats des 2,5 ha + 6 ha à l'exploitant voisin

/ Accompagnement

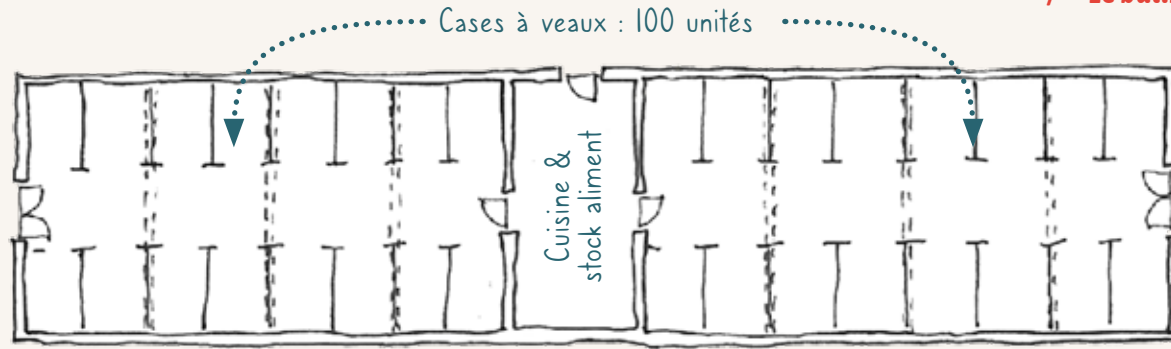


Interventions extérieures et accompagnement

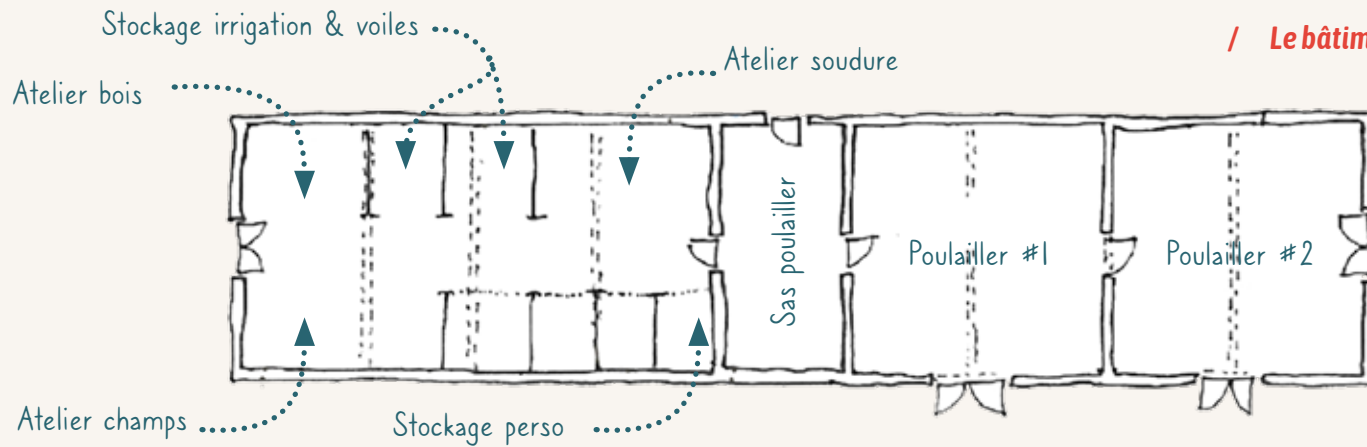
> **Laure et Josselin ont très fortement mobilisé leur réseau**, pour les chantiers de nettoyage et de construction. Leurs nombreuses formations, 10 à 15 journées par an, sont un moyen de « *se former, de prendre de l'expérience, de ne pas rester seul* » et de partager leur expérience.



/ Le bâtiment à l'époque



/ Le bâtiment aujourd'hui





Transition du changement de système

> À leur arrivée, Laure et Josselin commencent par réhabiliter et donner un nouvel usage aux bâtiments : un nettoyage important est suivi de la création de boxes pour le cheval et l'âne, ainsi que d'une sellerie, et d'une zone de stockage des légumes. La maison de métayer, inhabitée depuis 20 ans, est raccordée à la maison familiale du corps de ferme, qui a été vendu à des particuliers : ils s'occupent donc de la raccorder aux réseaux (eau et électricité). Suivent l'ouverture des parcelles en maraîchage pour la première saison puis une nouvelle phase de travaux dans l'optique de passer un hiver plus confortable. Les prairies à ouvrir ne constituaient pas un problème en soi, étant donné la qualité de la prairie, mais plutôt un problème de timing en vue de produire l'été ; en voulant retourner rapidement la prairie pour cultiver quelques parcelles le premier été de l'installation, Josselin a passé le rotovateur, ce qu'il considère aujourd'hui comme une erreur. Il a certes gagné du temps et pu ouvrir des parcelles, mais 1/3 d'entre elles ont été recouvertes de liserons et n'ont rien donné. Si c'était à refaire, il n'aurait selon lui pas eu d'autre solution que d'attendre.



Montage financier

> Il s'agit d'une installation agricole à environ 122 000 euros, qu'ils ont pu financer par un prêt de 100 000 euros, la DJA ainsi qu'un financement participatif pour un complément d'équipement ergonomique en traction équine.

> L'achat du corps de ferme et de la maison de métayer à réhabiliter ainsi que les 2,5 ha environnants ont été acquis pour 76 000 euros. Les 6 ha attenants, condition nécessaire à l'installation, ont été achetés au voisin pour 24 000 euros. Enfin, ils dépensent 22 000 euros en coûts de « montage » (travaux liés à la réhabilitation de la maison et le réaménagement des bâtiments).



Les défis à la reprise

> Il n'y avait pas de surface attenante à cultiver au départ. Le rachat de 6 hectares attenants au voisin devient une condition du rachat. Les bâtiments sont plus grands et plus nombreux qu'imaginés dans leur projet d'installation en production végétale : « on apprend à appréhender un lieu plus grand que prévu, à gérer des bâtiments, à gérer des zones humides ».

> Si la toiture est en bon état, le fait qu'elle soit amiantée sur les anciens bâtiments présage de futurs travaux onéreux dans les 10 ans à venir.



/ Prendre du recul



Leviers facilitateurs de la reprise

- > **Vus comme un inconvénient au départ**, les bâtiments sont considérés comme un atout de la ferme : « *tout est là pour faire une boutique, un labo de transformation, un box à cheval.* »
- > **Une expérience préalable de quatre ans**, qui leur a également permis de s'équiper progressivement.
- > **Des compétences en auto-construction et une forte intégration sur le territoire** pour les chantiers participatifs.



Crédits photo: JM

/ L'évolution de la ferme en bref

La ferme avant



Nombre d'actifs

+1,5
actifs



Bâtiments

+2
ateliers

Productions et ateliers



Arboriculture



Maraîchage



Petits
fruits



Volailles
de chair

La ferme aujourd'hui





Passer le relais : transmettre et s'installer

Des dispositifs fonciers facilitant la restructuration des fermes



En matière de transmission-reprises, il apparaît souvent une double inadéquation : entre la demande et l'offre foncière d'une part et entre le calendrier du cédant et celui du repreneur d'autre part. Face à cette difficulté récurrente, il est essentiel de dissocier le temps de l'installation et celui de la transmission.

La mobilisation de certains dispositifs comme le stockage foncier ou ceux permettant un accès collectif et solidaire au foncier, en impliquant des citoyens avec l'appui de Terre de Liens notamment, sont des ressources et outils mobilisés dans les expériences ci-après, qui ont facilité la recomposition de ces fermes au moment de la transmission-reprise.

Stocker le foncier pour organiser la reprise

« 10 fois qu'on voit la même chose, et 10 fois que ça part à l'agrandissement. Cette fois, on s'est dit qu'il y avait quelque chose à faire ! »



La ferme des Eygageyres

Reprendre une ferme en friche

avec l'appui d'un élu et la mobilisation de citoyens

Au moment de la vente, la ferme des Eygageyres est composée de deux lots : 60 hectares d'un côté (les meilleures terres) et 28 hectares de l'autre avec une maison d'habitation et des bâtiments agricoles à l'abandon depuis quelques années. Le premier lot, situé sur l'AOC lentille verte du Puy, part à l'agrandissement d'agriculteurs voisins. Pour le deuxième lot, c'est une autre histoire. Jérôme, en tant qu'élu au conseil municipal et agriculteur de la commune, joue un rôle de veilleur de terres : « on savait que ça se

préparait du côté des Eygageyres. 10 fois qu'on voit le même truc, et 10 fois que ça part à l'agrandissement. Cette fois, on s'est dit qu'il y avait quelque chose à faire ! » C'est également lui qui contacte Romain, futur paysan, pour l'inviter à visiter la ferme. Pour Romain, la première réaction est sans appel : « Je ne voulais pas reprendre la ferme : le chemin, tu ne passais pas en voiture, c'était tout fermé, j'ai mis un mois pour l'ouvrir ! » se souvient-il. Mais il finit par tomber amoureux du côté sauvage de la ferme et de sa cascade et construit un projet pour acheter

lui-même la ferme. « Ce n'était pas viable », explique Romain. La commune contacte alors Terre de Liens. Ensuite, « tout s'est enchaîné » pour Romain, qui valide une formation en découpe la même année.



Crédits photo : Terre de Liens Auvergne

La ferme avant

Description de l'exploitation :

Site délaissé avec des parcelles en friches.
Auparavant une ferme traditionnelle en polyculture élevage sur 28 ha qui s'étaient agrandi de 60 ha sur la commune voisine.

Effectif sur l'exploitation : 1 UTA puis 0

Surface : 68 ha

Cheptel : NC

Mode de conduite : conventionnel

Modes de commercialisation :

NC

La ferme aujourd'hui

Description de l'exploitation :

Ferme en Polyculture élevage : transformation charcuterie, vaches allaitantes.

Effectif sur l'exploitation : 2 UTA

Surface : 28 ha

Cheptel : 30 porcs, 3 vaches

Mode de conduite : AB

Modes de commercialisation :

La production des trois ateliers de la ferme (vaches, brebis, cochons) est commercialisée en vente directe sur la ferme et dans 3 communes à moins de 20 km



/ Accompagnement

Interventions extérieures
et accompagnement

> Au moment de l'achat par Terre de Liens, pour Jérôme, « la casquette élue est importante : la mairie, c'est officiel, on peut appeler la Safer, untel ou untel, ça donne un caractère officiel et d'autorité : même avec la SAFER et Terre de Liens, Romain aurait eu des pressions. Une fois que c'est lancé, ça protège Romain : c'est la mairie qui monte au front ». La Safer accepte de stocker les terres pendant un an, dans le cadre de la convention de stockage Conseil Régional. Dès 2015 Romain peut se lancer dans la réouverture des chemins et des parcelles abandonnées grâce à un bail d'occupation précaire. Il réalise un important travail de débroussaillage et de réouverture des milieux. En parallèle, Terre de Liens collecte l'épargne citoyenne nécessaire à l'achat des 28 hectares, les bâtiments étant rachetés par Romain. En plus de la mairie, les associations locales sont nombreuses à s'investir dans le projet : SOS Loire Vivante, le Réseau écologie nature, Haute-Loire Bio, une AMAP ou encore Emmaüs 43.



Les défis à la reprise

- > Des terres en très mauvais état : labourées avec toujours la même culture, pas de fumure, friches qui gagnent du terrain. Il y a donc nécessité de fonctionner sur un modèle extensif, car les prairies sont peu productives et les sols restent fragiles.
- > Une maison d'habitation complètement délabrée.
- > Une reprise conduite seul : Romain n'a pas d'associés et a dû remettre la ferme en état seul. « Il faut être costaud, il a travaillé beaucoup beaucoup beaucoup ; nous, on lui a donné des coups de main et remonté le moral ».
- > Des pressions des agriculteurs du coin sur la mairie : « occupez-vous de vous routes, nous on s'occupe de nos affaires ! », mais également sur Terre de Liens.



Leviers facilitateurs de la reprise

- > Pour la mairie, la reprise de la ferme a été facilitée parce qu'il y a une habitation. C'est l'entrée première pour la mairie : une installation = un nouvel habitant et potentiellement une nouvelle famille.
- > Des terres avec une faible valeur agronomique donc moins convoitées : « cette reprise a été aussi possible parce que les terres étaient moins bonnes. À la vente, les bonnes terres étaient intouchables ».
- > Un soutien fort de la mairie et des associations locales.



Credits photo: Terre de Liens Auvergne

/ L'évolution de la ferme en bref

La ferme avant

La ferme aujourd'hui

Productions et ateliers

+2
ateliers



Transformation
charcuterie



Bovin viande

Surface

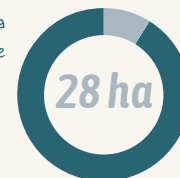
0 ha
Fermage



68 ha
Propriété

-40
ha

25,5 ha
Fermage



2,5 ha
Propriété

Nombre d'actifs

+2
actifs



Sortir les terres du marché pour transmettre

« Il faut montrer qu'il y a vraiment de la place sur nos fermes »



Salelles

Transmettre et faire évoluer
les pratiques progressivement

Nino s'installe en 2010 : « Je ne me suis jamais dit "je veux être paysan". Par contre "je veux être paysan à Salelles". J'ai aimé la dynamique du lieu et je veux continuer à la faire vivre, et montrer qu'une ferme n'est pas isolée sur le territoire ». Il crée alors le GAEC avec Alain et rachète la moitié des parts : « je ne concevais pas de ne pas être en GAEC : c'est une façon d'être, c'est l'habitude de travailler en équipe, de partager ses peurs, ses angoisses, et dans le milieu paysan, ce n'est pas courant ». Yves rejoint les deux associés en 2012 ce qui marque la fusion de sa ferme avec celle d'Alain. La ferme compte désormais 90 hectares et 520 brebis. Au fur et à mesure, les associés changent de postulat : « au lieu de dire combien de lait il faut produire

pour vivre, on s'est dit combien la ferme peut nourrir de brebis ». Le GAEC est ainsi passé à 300 brebis. Les achats extérieurs ont été limités à leur minimum et les brebis nourries à l'herbe autant que possible. Entre 2012 et 2015, avec le départ en retraite d'Alain, différents salariés se succèdent au sein du GAEC pour que l'un d'eux devienne associé. C'est en octobre 2015 que Léa, Ghislain et leurs deux enfants arrivent sur la ferme pour rejoindre l'activité d'élevage et développer une activité de paysanne boulangère. Ils s'installent fin 2015. Le décès brutal, en 2016, d'un des associés, Yves, a marqué une importante phase de transition dans la vie et le fonctionnement de la ferme.



Transition du changement de système

> Cette restructuration se fait par étapes successives, à partir d'une ferme expérimentée et solide. Dans un premier temps, Nino s'attache à reprendre ce qui existait puisque l'enjeu est avant tout « de faire tourner ce qui existe. On n'a jamais révolutionné la ferme, c'était par étape, ce qui a permis de commencer par s'associer avec un voisin, puis avec Léa et Ghislain ». Le fournil se développe parce que la ferme est déjà bien consolidée : « il y avait un peu de trésorerie, des partenaires bancaires qui suivent, ça n'aurait pas été possible si la ferme n'était pas déjà en phase de roulement ». Cette diversification de la ferme est pertinente d'un point de vue agronomique (association élevage - cultures notamment le blé) et économique, avec la création d'emplois sur la ferme et l'installation d'une nouvelle famille sur le village.

La ferme avant

Description de l'exploitation :

Ferme familiale d'Alain, en brebis laitières.

Effectif sur l'exploitation :

1 UTA

Surface :

40 ha (18 ha en propriété d'Alain, 6 ha en fermage avec une SCI et le reste via un autre fermage)

Production/cheptel :

Élevage ovin

Mode de conduite :

Bio depuis les années 80

La ferme en 2012

Description de l'exploitation :

Reprise de la ferme par Nino et fusion avec la ferme voisine d'Yves, qui cherchait à s'associer.

Effectif sur l'exploitation :

3 UTA

Surface :

90 ha dont 40 ha en fermage avec Terre de Liens

Production/cheptel :

Élevage ovin

Mode de conduite :

AB et conversion de la ferme de Yves (50ha)

Modes de commercialisation :

GIE Papillon

la ferme aujourd'hui

Description de l'exploitation :

Diversification de la ferme avec le développement d'une activité de boulange en vente directe sur la ferme

Effectif sur l'exploitation :

4,2 UTA

Surface :

90 ha, en fermage avec Terre de Liens

Production/cheptel :

Élevage ovin, blé transformé directement sur la ferme

Mode de conduite :

AB

Modes de commercialisation :

GIE Papillon

Vente directe pour le pain

/ Accompagnement



Interventions extérieures et accompagnement

> **Durant l'année de stage précédant l'installation de Nino puis de Léa et Ghislain, les associés et futurs associés sont accompagnés par la Chambre d'Agriculture et l'Association Tarnaise pour le développement d'une Agriculture de Groupe (ATAG)** permettant d'exprimer les besoins de chacun et de confronter les avis sur l'organisation de la ferme à venir. Terre de Liens vient en appui sur le volet foncier. La Chambre d'Agriculture de l'Aveyron est contactée pour l'encadrement du stage précédant l'installation de Ghislain. La Chambre d'Agriculture et l'Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural (ADEAR) accompagnent ensuite Léa et Ghislain tout au long de leur parcours à l'installation et la demande de Dotation Jeune Agriculteur (DJA).

> **La mise en place de l'activité de paysanne boulangère** a pu être facilitée grâce à deux dispositifs :

> **Un dispositif de la région Occitanie appelé « Installation Progressive »** qui permet de tester son activité sous le statut de cotisant de solidarité pendant 1 à 2 ans et qui permet de financer à 50 % l'achat de matériel neuf à hauteur de 20 000 euros maximum. Cette période initiale a permis de rassurer aussi bien les banquiers sur la viabilité de ce projet, que les porteurs de projets eux-mêmes.

> **Une aide de la région Occitanie et de l'Europe**, pour la création d'ateliers de transformation à la ferme avec un financement de 40 % du montant des travaux pour créer l'atelier de meunerie et le fournil à la ferme.



Les défis à la reprise

> « *Savoir ce qu'allait devenir le foncier avec Terre de Liens, ça change tout, même si tu fais confiance aux personnes, un décès, un héritage, on a passé 1 an de galère parce que la personne qui a hérité des terres souhaitait vendre. Heureusement qu'on a un droit rural. Le foncier, c'est le pire truc insécurisant au monde* ». Précise Nino avec le recul.

> **Pour lui, la taille initiale de la ferme, 45 hectares en brebis laitières, ne permettait aucune marge de manœuvre :** « *il ne fallait pas se loupier. Il y a un seuil foncier à passer qui permet de travailler plus confortablement sans pour autant devenir une grosse ferme. Aujourd'hui, c'est tout de suite plus facile d'envisager d'autres activités sur la ferme, de laisser 2 hectares de blé par exemple...* »

/ Prendre du recul



Leviers facilitateurs de la reprise

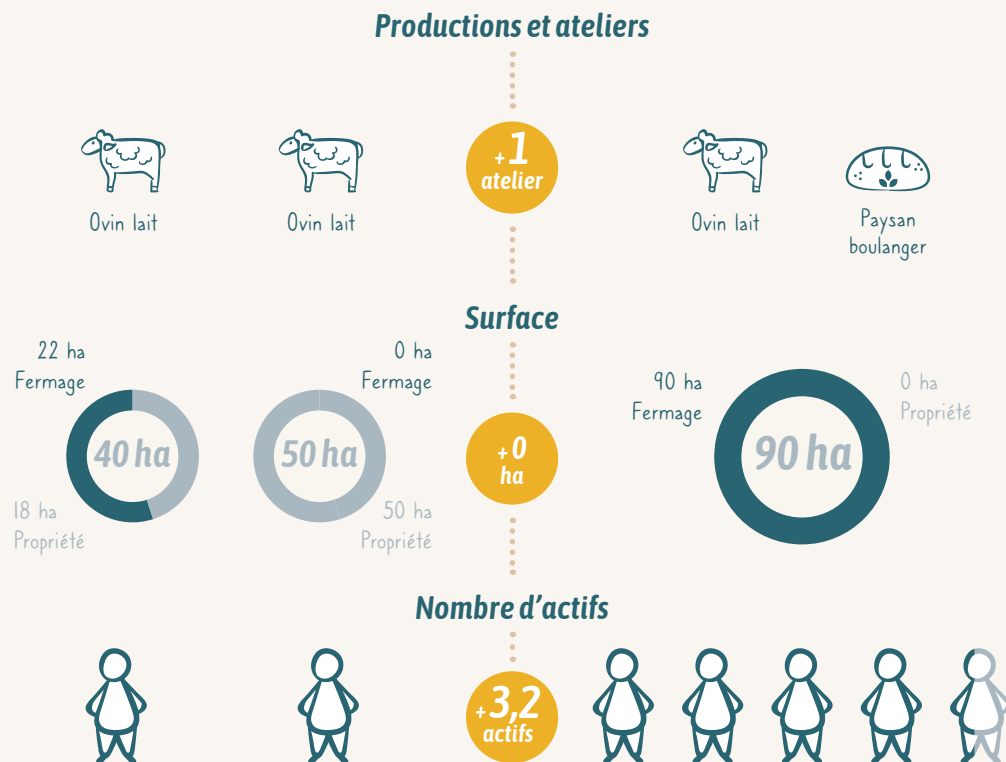
> Selon Nino, ce qui facilite la transmission et la reprise de la ferme, c'est le choix d'Alain de ne pas réaliser plusieurs investissements avant son départ en retraite. « Quand je suis arrivé, c'était la fin d'un cycle, mais ça nous a permis d'en lancer un nouveau : 60 000 €, ce n'était pas trop lourd comme part à racheter et maintenant on peut réinvestir parce que ce sera amorti dans 20 ou 30 ans. Ça ira pour que la ferme soit reprise. Fiscalement et comptablement, on incite les cédants à investir pour une histoire de déduction fiscale, de cotisation MSA, mais derrière, les sommes sont faramineuses pour la personne qui reprend. Aujourd'hui, ça devient notre ferme ».

> Pour Léa, c'est « primordial de pouvoir se tester pendant un an, avant de s'associer pour voir comment cela se passe humainement, et dans le travail. Doucement, mais sûrement ».

/ L'évolution de la ferme en bref

Les deux fermes avant

La ferme aujourd'hui





ZOOM

/ Le stockage foncier ou portage foncier temporaire, une « solution tampon » pour faciliter la restructuration d'une ferme

> **Le stockage correspond à la mise en réserve d'une ferme**, de parcelles ou bâtiments, pour une durée déterminée, le temps de la transmettre à un futur porteur de projet ou propriétaire. **Le stockage permet d'éviter que ces terres partent à l'agrandissement, comme c'est aujourd'hui le cas pour 40 % des terres libérées après un départ.** L'opérateur, le plus souvent la Safer, achète et stocke le bien jusqu'à ce qu'il soit rétrocédé à un agriculteur qui s'installe, à une structure de propriété collective ou à une collectivité. **Activé dans le cadre de conventions entre les collectivités locales** (région, mais aussi département) et la Safer, cet outil permet de répondre à deux problématiques :

> **Le besoin de plus en plus fort d'opérer des restructurations foncières** : en stockant des unités foncières qui se libèrent progressivement et qui, réunies, peuvent constituer un ou plusieurs ensembles viables des installations.

> **Permettre à des porteurs de projet de se positionner sur un achat foncier**, face à la différence de calendrier entre la date de départ d'un cédant et celle de l'arrivée possible d'un ou de plusieurs repreneurs. Ce problème est exacerbé lorsque la recherche de financements est longue ou que les porteurs de projet intéressés sont en cours de formation agricole.

> **Marqueur d'une volonté politique locale forte**, ce dispositif permet de lutter efficacement contre le démantèlement des outils de production, pour les orienter vers la reprise.



Crédits photo : Réseau CIVAM



ZOOM

/ Le portage collectif et solidaire du foncier sur du plus long terme pour :

- > Se libérer du poids du foncier pour élargir le champ des possibles.
- > Impliquer des citoyens dans la restructuration des fermes.
- > Faciliter les échanges et les aménagements parcellaires.
- > Envisager le phasage et le découpage d'une vente conséquente.

> Le portage collectif et solidaire du foncier permet de penser la restructuration avec plus de liberté et de créativité : que ce soit un GFA familial pour favoriser la progressivité de la transmission, une SCI citoyenne pour impliquer consommateurs et citoyens d'un territoire donné, la Foncière Terre de Liens. Il peut aussi s'agir d'un montage hybride couplant par exemple une SCI et une foncière ou des entités en propriété privée couplée à d'autres en propriété plus collective.

Conclusion



> Les cas de transmission-restructuration le montrent : les paysans peuvent se saisir de la transmission pour enclencher une transition qui implique un double changement : changement de pratiques et création d'emplois (responsables agricoles et salariés). L'initiative peut venir du cédant ou des futurs repreneurs (voir des deux).

> Ces nouveaux modes de transmission-restructuration répondent aux besoins d'articulation entre les fermes à transmettre et les fermes recherchées par les candidats à l'installation (en termes de surfaces, de systèmes ou de modes de production). Ils amorcent de fait une transition agricole, sociale et écologique en instaurant un nouveau modèle agricole.

Présentation des acteurs



Crée en 2004, InPACT est un collectif d'associations et de réseaux aux approches diversifiées et complémentaires qui couvrent la complexité des champs d'exploration du développement agricole et territorial. Nous sommes unis pour provoquer une véritable transition agricole. Nous portons un projet de société orienté vers une souveraineté alimentaire avec des paysans et paysannes satisfaits de leurs conditions de vie et de travail. InPACT et ses membres accompagnent les acteurs de ces changements en agissant sur le terrain à travers la formation, l'étude, le partage d'expériences, l'information et l'évaluation.

Notre collectif revendique des moyens publics qui redonnent de l'autonomie aux paysans, de la valeur ajoutée sur les fermes, du lien social et une plus forte préoccupation environnementale alors que ces deniers sont aujourd'hui trop captés par la seule approche de production de masse.

Au niveau national, il regroupe 10 réseaux associatifs : FADEAR, Réseau CIVAM, InterAFOCG, Accueil Paysans, MRJC, MIRAMAP, Terre de Liens, L'Atelier Paysan, Solidarité Paysans, Nature et Progrès.

Des pôles InPACT existent dans plusieurs régions. Ils regroupent tout ou partie de ces partenaires, et d'autres de dimension locale partageant les mêmes valeurs.

Contact : inpact@globenet.org
www.agricultures-alternatives.org



> Fédération associative pour le développement de l'emploi agricole et rural. Créée par des paysans de la Confédération paysanne, la FADEAR et son réseau (64 associations) ont pour activités la formation des responsables agricoles, le développement de l'agriculture paysanne et l'accompagnement individuel ou collectif des porteurs de projets et cédants. Les ADEAR accompagnent l'installation de paysans et les transmissions en s'appuyant sur la charte de l'agriculture paysanne, comme un outil d'aide à la décision. Elles proposent un diagnostic agriculture paysanne à la transmission et organisent régulièrement des cafés Installation et Transmission, des visites de fermes et des mises en relation entre cédants et repreneurs.

Contact : 01 43 63 91 91 - contact@fadear.org
www.agriculturepaysanne.org



> Réseau CIVAM fédère les 140 Centres d'Initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (Civam). Les CIVAM se composent de paysans et d'acteurs du monde rural réunis autour des principes de l'éducation populaire. Ils accompagnent la transition agro-écologique par la dynamique collective sur les fermes, en plaçant au centre la personne et son autonomie, l'emploi, l'ancrage territorial et la biodiversité. Impulsant des campagnes vivantes, les CIVAM facilitent la rencontre cédants/repreneurs et mobilisent les savoir-faire des paysans, des formateurs et des partenaires pour accompagner (groupe d'échange, formation, test d'activité) les personnes dans leur installation ou leur transmission.

Contact: 01 44 88 98 65 - contact@civam.org - www.civam.org



> Enrayer la disparition des terres agricoles, alléger le poids de l'acquisition foncière pour les nouveaux agriculteurs et développer l'agriculture biologique et paysanne : voici les engagements qui mobilisent les adhérents, militants, épargnants et donateurs de Terre de Liens. Le mouvement associatif (national, présent sur 20 régions) informe et favorise l'implication des citoyens dans le débat sur la gestion du foncier et noue des partenariats avec les décideurs locaux pour impulser de nouvelles dynamiques dans les territoires. L'épargne (la Foncière) et les dons (Fondation reconnue d'utilité publique) du public permettent d'acquérir du foncier agricole et de recréer du lien entre paysans et citoyens pour préserver les fermes.

Contact: 09 70 20 31 00 - www.terredeliens.org - association@terredeliens.org



> Nées de la volonté d'agriculteurs de devenir autonomes, les AFOCG sont présentes sur une 10^{aine} de régions depuis 1980. Leur but est de permettre aux agriculteurs d'être acteurs de la maîtrise de la globalité de l'exploitation (gestion stratégique, aide à la décision). La démarche est collective et se construit à partir de la réalité de chacun. Les AFOCG proposent des formations en comptabilité et fiscalité et un accompagnement de projets (installation, durabilité, transmission, commercialisation...). L'interAFOCG se charge des formations entre salariés et administrateurs, de mutualiser les connaissances. Les AFOCG proposent des formations à la transmission, pour les personnes souhaitant réfléchir à leur projet de transmission, seuls ou avec leurs repreneurs et se préparer en toute sérénité.

Contact: 01 40 09 10 18 - www.interafocg.org - interafocg@globenet.org

Sigles

AB	Agriculture Biologique. Utilisé dans le livret pour désigner des pratiques agricoles qui respectent par ailleurs le cahier des charges spécifique.	EARL	Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
ADEAR	Associations pour le développement de l'emploi agricole et rural > ADDEAR : Associations départementales pour le développement de l'emploi agricole et rural. > ARDEAR : Associations régionales pour le développement de l'emploi agricole et rural.	EAI	Exploitation Individuelle
AITA	Accompagnement à l'Installation et la Transmission Agricole. C'est le programme d'État qui encadre la politique publique sur l'installation transmission : DJA, aides aux cédants, conseil et accompagnement, communication. Encadré au niveau national par le ministère de l'Agriculture, il est mis en œuvre au niveau régional conjointement par les services déconcentrés de l'Etat (Directions Régionales de l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt) et le Conseil Régional	ENSAT	L'école nationale supérieure agronomique de Toulouse
AOC	Appellation d'Origine Contrôlée	GAB	Groupement d'Agriculture Biologique
CIVAM	Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural > Réseau CIVAM : Association nationale fédérative des CIVAM > CIVAM : Associations locales	GAEC	Groupement d'Exploitation Agricole en Commun
CUMA	Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole	GFA	Groupement Foncier Agricole.
DJA	Dotation Jeune Agriculteur. Aide au démarrage en agriculture pour les moins de 40 ans.	GIE	Groupement d'intérêt Economique
		HCF	Hors Cadre Familial, désigne une personne qui reprend une ferme sans lien de parenté avec les cédants.
		NIMA	Désigne une personne HCF et Non Issu du Milieu Agricole
		PNR	Parc Naturel Régional
		RDI	Répertoire Départ Installation
		SAFER	Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural
		SAU	Surface Agricole Utile
		SCI	Société Civile Immobilière
		UTA	Unité de Travail Agricole. 1 UTA correspondant à un équivalent temps plein

Coordination

David Fimat

Rédaction

David Fimat, Coline Fillon, Thibaud
Rochette, Juliette Blanchot, Arthur Dietrich,
Jean Claude Ebrel, Virginie Raynal

Photos

Nos photographies ont issues des paysans
et paysannes de nos réseaux.

Photo de couverture : InPACT

Graphisme et mise en page

Julia Klag

Impression

Impression par Évoluprint en 4 000 exemplaires



Remerciements

Merci aux paysannes et aux paysans rencontrés, aux animatrices et animateurs des associations locales des membres d'InPACT qui ont pris un moment avec nous pour partager leur expérience de terrain.

Des idées pour transmettre

Si on restructurait les fermes ?

Ce livret ouvre le champ des possibles sur la transmission et la reprise de fermes existantes : nous le consacrons aux transmissions-restructurations qui privilégient l'économie d'intrants, le partage du capital et l'augmentation d'actifs agricoles.

Notre intention est de faciliter les transmissions-reprises sans agrandissement, mais aussi mieux répondre aux inadéquations entre les fermes à céder et les projets d'installation.

Par le partage de ces expériences, nous espérons contribuer à une meilleure prise en compte du changement de production et d'organisation dans l'accompagnement à la transmission-reprise, mais aussi inspirer les paysans et paysannes, d'aujourd'hui et de demain.



Financé par le
Ministère de
l'Agriculture et
de l'Alimentation,
dans le cadre
du programme
national AITA



ISBN : 978-2-491349-01-1